

# *Point* **COMM UNE!**

***Point* DOSSIER!**

**L'art de  
communiquer**

***pp. 11-29***



# Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

**Contactez-nous : 021 348 21 11**  
**[www.cipvd.ch](http://www.cipvd.ch)**

Gérée par  Retraites  
Populaires

**cip** caisse  
intercommunale  
de pensions

## SOMMAIRE!

## Point UCV!

L'essentiel \_\_\_\_\_ p. 2

Chavornay: trois villages,  
mais une commune! \_\_\_\_\_ p. 4Point DOSSIER  
COMMUNICATION!Communes,  
pourquoi communiquer? \_\_\_\_\_ p. 12Que doit-on communiquer  
en vertu de la loi? \_\_\_\_\_ p. 14Communiquer avec succès sur  
l'aspect «Cité de l'énergie» \_\_\_\_\_ p. 16L'identité visuelle,  
un outil de communication \_\_\_\_\_ p. 19Les médias, partenaires  
essentiels des communes \_\_\_\_\_ p. 22Arrêt sur invitée:  
Dounya Schürmann-Kabouya,  
ASR \_\_\_\_\_ p. 24

Quelques chiffres \_\_\_\_\_ p. 29

## Point COMMUNE!

2022, année du vélo \_\_\_\_\_ p. 30

Achats d'électricité et marchés pu-  
blics en 10 questions \_\_\_\_\_ p. 32

Point RANDO! \_\_\_\_\_ p. 34

## Point ASSOCIATIONS!

SOPV / CDPV! De la communication  
au programme de législation \_\_\_\_\_ p. 36ACVBC! Prêt-es pour l'aventure  
le 16 septembre 2022? \_\_\_\_\_ p. 39AVDCH! Préposé-e au contrôle des  
habitants: responsable du registre  
communal des habitants \_\_\_\_\_ p. 40ASCCGV! Une association  
jeune et dynamique! \_\_\_\_\_ p. 42ACVBC / AVDCH / AVSM! Révision  
de la Loi sur les communes \_\_\_\_\_ p. 44

Point VAUD DU CIEL! \_\_\_\_\_ p. 47

Point AGENDA! \_\_\_\_\_ p. 48

ÉDITO! L'ère de  
la communication  
horizontaleL'homme et la femme modernes passent six fois plus de temps à  
communiquer que leurs grands-parents. On communique davan-  
tage, mais communique-t-on mieux?**Chantal Weidmann Yenny**  
Présidente de l'Union  
des Communes Vaudoises  
Syndique de Savigny

Etymologiquement, «communiquer» vient du latin *communicare* et signifie «partager» ou «mettre en commun». Une bonne communication devrait donc être un échange, quels que soient l'environnement et le type de public.

Au-delà de l'instant, communiquer, c'est aussi et surtout établir une relation durable entre deux individus, une association et ses adhérent-es ou tout simplement une commune et ses citoyen-nes. Une communication réussie peut être un formidable outil d'information, de sensibilisation, d'échange et de motivation.

Mais les modes de communication des individus n'ont cessé d'évoluer au cours de ces dernières années, passant de la communication verbale et gestuelle à des interactions de plus en plus virtuelles. Avec tous ces différents moyens de communication qui nous sont aujourd'hui offerts, il n'est pas toujours facile de choisir le canal qui rendra le message clair, cohérent et efficace.

La communication pose également plusieurs questions fondamentales: quel sens donner à notre communication? Comment agir pour occuper l'espace de communication? Comment

placer la limite entre communication et propagande? Quels objectifs viser?

Si la communication publique s'adresse avant tout aux citoyens, ceux-ci ne constituent pas forcément une audience homogène. En fonction de leur âge, de leur activité ou de leur conviction, la source d'informations recherchée ne sera pas similaire.

Avons-nous conscience des évolutions de notre société? Qu'en pensons et faisons-nous? Nous sommes à l'époque du participatif, des réseaux, de la communication horizontale. Une communication uniquement descendante n'est plus toujours suffisante.

Face à ces multiples questions et défis que posent la communication au sein de nos collectivités, nous espérons que ce numéro de *Point CommUNE!* contribuera à susciter votre intérêt et à vous donner quelques réponses sur le sujet.

Pour assurer le contact, surtout après cette intense période de crise sanitaire, le meilleur moyen restera toujours le lien direct. Parce que je crois qu'il est fondamental de faire la différence entre se parler et parler. Pour «parler» nous n'avons pas besoin d'interlocuteur. En revanche, dans «se parler» il y a réciprocité, on comprend donc qu'il s'agit d'un échange entre deux ou plusieurs personnes. C'est toute la différence! ■

## IMPRESSUM!

*Point CommUNE!* Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via [pointcommune@ucv.ch](mailto:pointcommune@ucv.ch). Contenus disponibles en ligne sur [ucv.ch](http://ucv.ch) et sur l'application mobile UCV App.

## Comité de rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) ■ Patricia Audétat (AVSM)  
■ Anne Devaux (ASCCGV) ■ Eloi Fellay (UCV) ■ Barbara  
Kammermann (AVDCH) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC)  
■ Pascal Petter (SOPV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO)

## Contacter la rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) - Chargée de commu-  
nication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35  
■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■  
[stephanie.andrzejczak@ucv.ch](mailto:stephanie.andrzejczak@ucv.ch)

## Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Chemin du Chêne 14  
■ 1020 Renens ■ Tél. 021 317 51 51

## Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Av. Edouard-Dapples 54  
■ 1006 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ [info@urbanic.ch](mailto:info@urbanic.ch)

## Conception graphique et mise en page

idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■  
Tél. 021 903 44 22 ■ [sg@ideesse.ch](mailto:sg@ideesse.ch) ■ [www.ideesse.ch](http://www.ideesse.ch)



# L'essentiel

Début février dernier, l'UCV passait la barre des **1000 abonnés-es** à sa page LinkedIn. Présente **depuis mai 2019** sur ce canal, l'UCV remercie toutes celles et tous ceux qui nous suivent, aiment, commentent et partagent nos actualités!

**PLUS DE 1000**

Rendez-vous sur [linkedin.ch/company/ucv](https://www.linkedin.com/company/ucv)



Le comité de rédaction de *Point CommUNE!* est heureux d'accueillir en son sein **Anne Devaux**, représentante de l'**Association des secrétaires de Conseils communaux et généraux vaudois** (ASCCGV). L'intégration de cette association au comité permet au magazine de mieux représenter les Conseils mais aussi l'ensemble des professionnels communaux.

## L'ASCCGV INTÈGRE LE COMITÉ DE RÉDACTION



## EN SAVOIR PLUS SUR LA COMMISSION COMMUNALE DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS

L'UCV vous invite à participer aux **soirées d'information** organisées cet automne, dans toutes les régions de Suisse romande, afin de découvrir le **rôle exact** de la commission communale de recours en matière d'impôts ainsi que les **bases légales et procédures applicables** à cette dernière.

Ces soirées s'adressent particulièrement aux personnes présidant ou faisant partie de cette commission.

Inscriptions sur [ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/recours-impots](https://ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/recours-impots)



## L'année 2021 a été notamment marquée par le renouvellement des membres des organes de l'UCV (nouvelle législature oblige), un **taux de fréquentation jamais égalé pour notre Centre de formations**

et de nombreuses avancées dans les divers dossiers et thématiques qui occupent notre association.

Pour de plus amples détails sur les **activités de l'année passée** de l'UCV et les **perspectives d'avenir** ainsi que pour découvrir **comptes, budgets et bilan comptables**, consultez le rapport disponible sous [ucv.ch/ucv/association/presentation](https://ucv.ch/ucv/association/presentation)

## RAPPORT ANNUEL 2021



## ORGANISEZ LA JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES 2024

### L'UCV est à la recherche

d'une, deux ou plusieurs communes

intéressées à accueillir cette journée festive en 2024. Ce grand rassemblement, inscrit au patrimoine immatériel vaudois, rassemble élu-es et employé-es des administrations communales vaudoises, pour un **moment d'échanges et de convivialité**. Il se tient sur une journée, traditionnellement un samedi de juin.

**A vos candidatures!**



Telle est la **date de clôture du mandat confié** par l'Etat au groupe de travail technique

**29 AVRIL 2022**

MCH2 (modèle comptable harmonisé 2), **piloté par l'UCV**. Le groupe de travail, mis sur pied en 2019, a remis

à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) un **plan comptable conforme au MCH2** pour les collectivités publiques communales vaudoises, une table de traduction de l'ancien vers le nouveau plan comptable et un **manuel comptable** destinés aux communes et à leurs entités afin de les **soutenir dans ces changements**.

Plus d'infos sur [ucv.ch/mch2](http://ucv.ch/mch2)



«Gouvernance des données et stratégie numérique» et «Cybersécurité: concepts et enjeux». Voici les thèmes des deux nouveaux cours proposés par le Centre de formations de l'UCV. Ces derniers vous permettront d'appréhender les différents aspects liés à la **gestion des données** en votre possession et à la **sécurité informatique**.

mais aussi de comprendre les options offertes par les fournisseurs et consultants.

**Infos complémentaires sur [ucv.ch/formations](http://ucv.ch/formations)**

## DEUX NOUVEAUX COURS



**Journée des communes vaudoises****Chavornay: trois villages, mais une commune!**

Après deux ans d'absence, la Journée des communes vaudoises vous manquait? Renouez avec sa tradition! Les trois villages de Chavornay se réjouissent de l'organiser et de vous accueillir! Echanges, découvertes, distractions: des moments que nous nous réjouissons de partager le 11 juin.

**Ali-Georges Maire****Trois qui ne font qu'une**

C'était le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Chavornay devenait une grande commune fusionnée composée de trois villages: Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet. Trois entités aux caractères bien trempés: Chavornay, un grand village qui ne cesse de grandir, Corcelles-sur-Chavornay, le village qui marie tradition campagnarde et dynamisme social et culturel, et enfin Essert-Pittet, un bucolique village agricole.

Si les prémices d'une fusion avaient été envisagées à six communes pour être par la suite votée et rejetée à cinq, c'est finalement la version à trois qui l'a emportée et qui aujourd'hui porte ses fruits. Le succès de cette union s'affiche évident, même si comme dans tout mariage, quelques aléas en ponctuent le quotidien. Une indication que peuvent retenir et méditer d'autres communes

candidates à la fusion: envisagées avec de trop nombreux partenaires, elles sont souvent vouées à l'échec. Il est sans doute préférable d'envisager l'union de communes déjà fortement liées par des activités mises en commun et laisser ensuite à ce premier pas réalisé la porte ouverte à l'accueil de nouveaux partenaires.

Particularité propre à Chavornay, c'est le blason du grand village qui a été choisi pour représenter la nouvelle commune mais, lors de toutes les occasions possibles, ce sont les emblèmes des trois entités qui sont hissés.

**Au cœur de la vie économique du pays**

C'est ainsi qu'il faut définir la position géographique particulièrement avantageuse de la commune. Elle est placée au carrefour autoroutier de l'A5 et de l'A9.



Les trois blasons flottant fièrement au vent (en haut) et le comité d'organisation de la JCV 2022.

# Nous sommes toujours à vos côtés

- ✓ au téléphone
- ✓ en ligne
- ✓ en agence



[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)

 **BCV**

Ça crée des liens



Les voies de communication, une desserte idéale.

Ainsi, elle profite d'une position stratégique qui assure un lien direct via l'A5 entre l'arc lémanique et la Goldküste zurichoise, les deux poumons économiques du pays. Via l'A9, elle a une porte d'entrée chez notre grande voisine la France. Non contente de bénéficier de bonnes liaisons routières, elle cumule aussi l'avantage de bénéficier de la ligne CFF, de sa gare, ainsi que d'un port-franc et des infrastructures douanières qui s'y rattachent.

### **Le pouvoir de maîtriser son développement**

La commune figure en priorité sur l'échiquier du développement économique cantonal comme plateforme d'échanges destinée à accueillir des firmes spécialisées dans la logistique du transport et de l'entreposage, ce qui signifie l'occupation de grandes surfaces générant peu d'emplois.

De leur côté, les autorités locales ont cherché en permanence à valoriser l'arrivée d'entreprises à haute valeur ajoutée, des entreprises créatrices d'emplois de qualité. Une politique qui rencontre un certain succès puisqu'on a vu s'y établir des sociétés telles que ISR, du groupe Grisoni-Zaugg, spécialiste des travaux spéciaux sur tous les terrains; que bientôt se construira la nouvelle unité de production de Pomoca, le spécialiste mondial des peaux de phoque. Dans le domaine de la logistique, on y trouve Pistor, le grossiste suisse de la boulangerie et de la gas-

tronomie. Le centre régional de Robert Aeby SA avec ses machines agricoles et de chantier est à cheval sur les domaines de la machine agricole et celle de chantier. L'écloserie Percitec, quant à elle, livre chaque semaine une moyenne de 60 000 alevins de perches qui vont rejoindre leur lieu d'élevage en Valais, avant de se transformer en filets.

A ces entreprises récentes se joignent des entités plus anciennes comme SICPA, le spécialiste mondial des encres de sécurité ou la scierie Dutoit qui connaît un nouvel essor. On peut y ajouter de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) sources d'emplois divers et qualifiés; parmi elles on y dénombre aussi bien des garages que des ateliers mécaniques, des entreprises de construction, des fournisseurs de biens et services en tous genres.

Dans ce paysage économique, l'agriculture n'est pas en reste. On y trouve, entre autres, la ferme des frères Egger, les plus grands producteurs d'oignons du pays, ou l'entreprise agricole Beauverd-Malherbe qui a diversifié ses activités dans le paysagisme, les machines de jardin et la gérance immobilière.

Les domaines du sport et de la santé connaissent également un bel essor. A Chavornay, on peut fréquenter aussi bien une école de cirque, un mur de grimpe, des clubs de fitness que des centres de remise en forme et de physiothérapie. Côté soins, le pôle médical Medicavo a installé ses locaux dans l'un des bâtiments d'appartements protégés,

il met à disposition des habitant-es de la commune un accès centralisé aux services de santé de base.

Les enfants ne sont pas les oubliés du développement de Chavornay. La commune leur offre la palette complète. Ils ont à leur service une garderie récemment ouverte et un établissement scolaire qui couvre l'ensemble des cycles de formation primaire et secondaire, s'y ajoute une unité d'accueil pour écoliers (UAPE).

### **Nature et découvertes**

Vivre à Chavornay c'est aussi être en contact permanent avec une nature très diverse et une faune particulièrement intéressante à découvrir. La plaine de l'Orbe n'était autrefois qu'un vaste marécage. Drainée, aménagée, elle est devenue une terre de choix pour l'exploitation agricole, mais pas seulement. On y exploitait aussi des glaisières, cette terre d'argile nécessaire à la fabrication des briques et des tuiles. Utilisées durant plus d'un demi-siècle, elles ont laissé au lieu-dit Le Creux-de-Terre le marais le plus important de la Plaine de l'Orbe. En automne, il est l'un des meilleurs sites d'escale pour les limicoles en Suisse. Une opportunité qui ravit les ornithologues et les amoureux de la nature qui profitent des deux plateformes d'observation qui y sont aménagées.

Remonter le cours du Talent – cette jolie rivière dont d'aucuns aiment à penser que son nom pourrait un tant soit peu influencer l'esprit des habitant-es du

# Plus près, tout simplement.

Des fruits et des légumes  
frais de la région.

Migros Vaud, partenaire de la Journée des communes vaudoises, propose près de 800 produits d'exploitations vaudoises. Pour des produits frais et savoureux de votre région, jour après jour.  
[delaregion.ch](http://delaregion.ch)

**MIGROS**  
Simplement bien vivre





Une tour d'observation au Creux-de-Terre. @ ChTalos

village – c'est plonger dans un monde bucolique, une balade qui vous conduira jusqu'au Brésil (la ferme du Moulin de Bavois). Autre lieu où flâner: les bois de Corcelles ainsi que ceux de Chavornay qui réservent de belles promenades et qui méritent qu'on s'y attarde.

Chavornay ne sauvera pas le monde mais elle peut contribuer à sauver une partie des animaux qui le peuplent. Trois mille tortues représentant 360 espèces venues du monde entier ont trouvé refuge au centre Emys, un centre qu'il est possible de visiter. Tout à côté se trouve Erminea, une structure de soins dédiée à la faune sauvage; elle a comme mission de recueillir les animaux blessés afin de les soigner et les remettre en liberté.

### **Bien vivre, convivialité et sociétés**

Proximité, c'est bien ce qui rend agréable la vie à Chavornay. L'essentiel des commerces et services est concentré dans un périmètre proche de la rue de la Gare. On y trouve magasins d'alimentation, boulangerie, pharmacie, poste, banques et marché hebdomadaire, faisant de cette zone un lieu de rencontres idéal.

De plus, à Chavornay, pas question de s'ennuyer. A ses nombreuses sociétés locales en tous genres, on peut y ajouter l'association culturelle des Bouffons qui fête cette année ses dix ans d'organisation

de spectacles. En 2021, la commune était même la seule vaudoise sélectionnée au concours de «village suisse de l'année» dont le thème portait sur la vie en société. C'est d'ailleurs grâce à l'esprit solidaire et entreprenant de l'une de ses sociétés locales, la Société de Jeunesse, que Chavornay a le plaisir de vous accueillir sur le site spécialement aménagé pour le prochain giron des jeunes campagnardes du Nord. Vous êtes les premier-ières à profiter de ces installations et toute la reconnaissance des autorités locales va aux jeunes et moins jeunes qui ont œuvré pour vous faire profiter de ces infrastructures.

Bienvenue à vous, passez une bonne journée, nous sommes très heureux de vous accueillir à la Journée des communes vaudoises 2022! ■



La place de fête en construction, chantier de la Société de Jeunesse.

**PME et industries trouvent ici des espaces favorables à leur développement.**

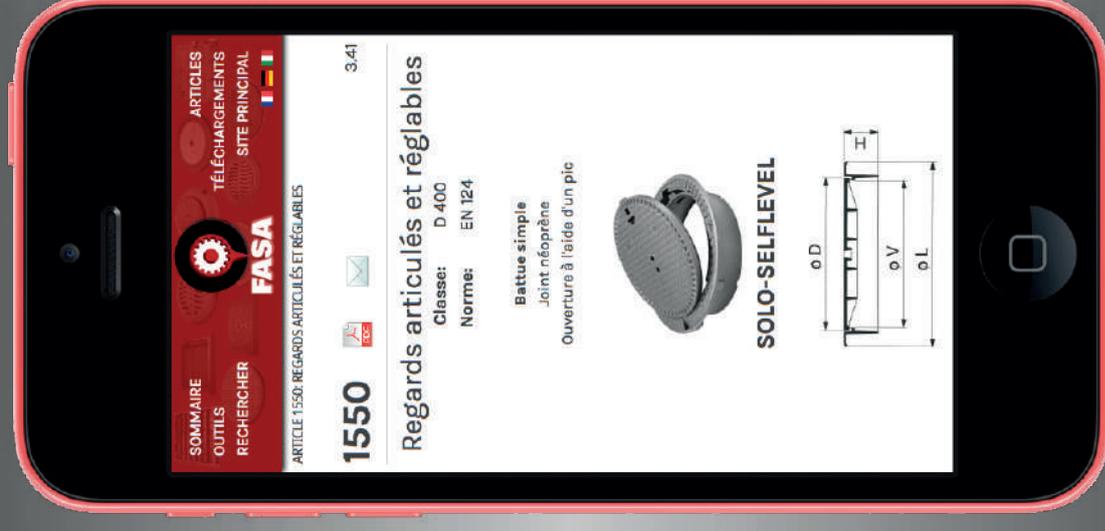
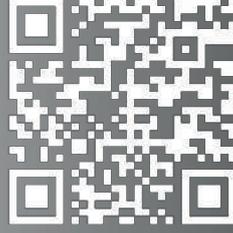


**FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.**

# **FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE**



# **FASA**



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

# PROGRAMME DES FORMATIONS

## INSCRIPTIONS

 [ucv.ch/formations](http://ucv.ch/formations)

## RENSEIGNEMENTS

 021 557 81 30  
 [formations@ucv.ch](mailto:formations@ucv.ch)

## TOUJOURS INFORMÉS

 avec notre application mobile UCV App  
 sur notre site internet [ucv.ch](http://ucv.ch)  
 sur LinkedIn [linkedin.ch/company/ucv](https://linkedin.ch/company/ucv)



L'UCV est partenaire du CEP  
Bénéficiez d'un rabais  
d'environ 15% sur les  
formations CEP



cours

**nouveau**  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
COMMUNES, COMMUNIQUEZ!  
COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI  
**nouveau**  
CYBERSÉCURITÉ: CONCEPTS ET ENJEUX  
GESTION DES DÉCHETS COMMUNAUX (AVEC COSEDEC)  
GESTION DU PERSONNEL DANS LES COMMUNES  
GOUVERNANCE DES DONNÉES ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE  
INTRODUCTION AU MCH2  
LEADERSHIP: LES OUTILS EFFICIENTS À DÉPLOYER  
LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL  
PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DANS LES  
COMMUNES (AVEC LA DGE)  
RÉUSSIR UN PROCESSUS PARTICIPATIF (AVEC SANU)  
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LES COMMUNES  
STRATÉGIE ET PILOTAGE DE L'ACTION COMMUNALE

module 1  
COMPTE DU BILAN  
COMPTE DE FONCTIONNEMENT  
COMPTE DES INVESTISSEMENTS

module 2  
BOUCLEMENT DES COMPTES  
GESTION DES SALAIRES  
GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS  
PRÉPARATION DU BUDGET  
PROCÉDURE DE POURSUITE  
TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

module 3  
ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES  
CONTRÔLE INTERNE

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles

une prestation

UNION DES  COMMUNES VAUDOISES

## **Dossier Communication!**

# **L'art de communiquer**

Ce vaste sujet est abordé dans ce numéro sous l'angle de la communication externe. Différents pans y sont traités: plan de communication, devoir d'information des communes, communication de crise, identité visuelle mais aussi relations avec les médias.

Communiquer demande de l'investissement, autant humain que financier. C'est un art, pas si simple à maîtriser. Sortir de l'ombre revient à s'exposer et les retombées peuvent parfois être négatives, d'où la nécessité d'avoir une stratégie globale et réfléchie. Une stratégie qu'il convient de définir, après avoir notamment évalué l'existant.

Communes, pourquoi communiquer? ..... **p. 12**

Que doit-on communiquer en vertu de la loi? ..... **p. 14**

Communiquer avec succès sur l'aspect  
«Cité de l'énergie» ..... **p. 16**

L'identité visuelle, un outil de communication ..... **p. 19**

Les médias, partenaires essentiels des communes ..... **p. 22**

Arrêt sur invitée: Dounya Schürmann-Kabouya,  
Chargée de communication de l'ASR ..... **p. 24**

Chiffres sur les communes vaudoises et l'utilisation  
des outils de communication ..... **p. 29**

# Communes, pourquoi communiquer?

Pour bien gérer une commune, il faut une vision, beaucoup d'idées et d'énergie, une bonne gouvernance, une gestion scrupuleuse, une ambiance harmonieuse, mais aussi... une bonne communication!



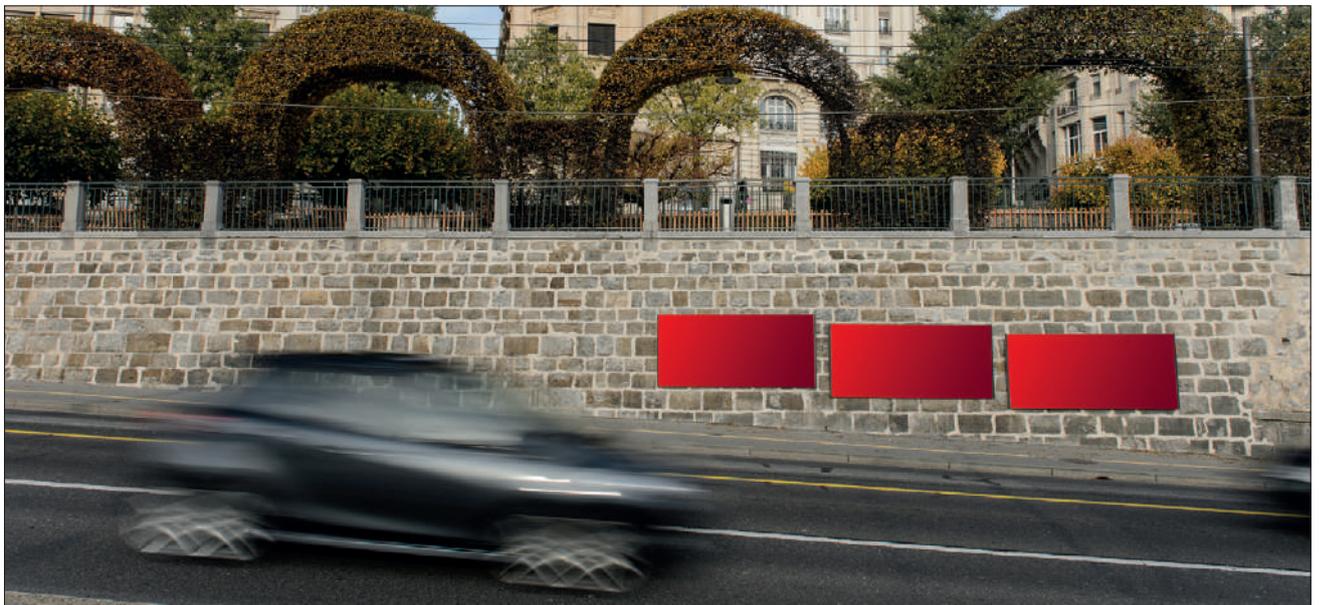
**Virginie Pilault**  
Formatrice pour l'UCV  
et fondatrice de VIP Comm

En effet, il est aujourd'hui indispensable de faire connaître ses actions au grand public, au risque de perdre la confiance de ses administré-es, car le citoyen-consommateur-électeur est de plus en plus exigeant et regardant. Il aime savoir ce que font celles et ceux qu'il a élu-es et ne manque pas de leur demander des comptes quand l'occasion se présente ou de sanctionner leur action, lors de référendums par exemple.

Pour une commune, la communication est un enjeu chaque jour plus important. De plus en plus, les citoyens demandent aux autorités de leur fournir une information régulière et de faire preuve de transparence. Ceux-ci sont de plus en plus exigeants, de plus en plus avertis: les attentes sont grandes dans la population! Dans un monde en mutation, le lien de confiance est difficile à préserver entre les citoyen-nes et les autorités. Certains projets suscitent de nombreuses oppositions, les échecs en votation populaire sont cuisants et retardent bien des projets. La population a parfois du mal à accorder de la crédibilité

« **Communiquer est essentiel,**  
mais ne s'improvise pas!»

aux messages de ses édiles. Il en va de même à l'interne: la communication au sein de l'administration communale est d'autant plus importante dans cette période d'évolution rapide. Les employé-es qui ne suivent pas cette évolution se démotivent et décrochent. Au contraire, une bonne communication entraîne une forte motivation et une bonne participation. Pour aller de l'avant, il faut emme-



**Présence publicitaire marquante dans le canton de Vaud grâce à l'offre publicitaire très complète d'APG|SGA.**

Mobilité en hausse, croissance démographique, acceptation élevée et opportunités publicitaires innovantes. Avec la publicité extérieure, vous obtenez une visibilité inégalée.

[apgsga.ch/easy](http://apgsga.ch/easy)

**APG|SGA**  
Out of Home Media



ner ses troupes avec soi. Et pour cela, bien communiquer avec son personnel est essentiel. Ces deux types de communication – interne, externe – doivent, bien sûr, être soigneusement harmonisés et cohérents, sous peine de tomber dans une cacophonie désastreuse.

Les administrations et les élus ont donc à cœur de communiquer sur leur travail, leurs projets et leurs réalisations. Mais la communication est une tâche complexe qui nécessite avant tout une réflexion approfondie sur les valeurs de la commune et ce qu'elle veut trans-

mettre ainsi qu'une bonne maîtrise des outils et une stratégie réfléchie. Il faut bien comprendre le fonctionnement des différents moyens de communication. Avec le développement de l'information numérique, ce fonctionnement est en pleine mutation. Les médias, eux aussi, sont en pleine révolution. Et ce sont des interlocuteurs incontournables pour une commune: ils relaient nos messages à un large public! Dans ce contexte, élaborer un plan de communication qui définit à qui on s'adresse, quand et via quels supports est une étape essentielle. Il faut

également être au clair sur ce qu'on veut dire, quels sont les messages, sur quel ton on souhaite s'adresser à la population, et ainsi de suite. Bref, communiquer est essentiel, mais ne s'improvise pas! ■

# HENRY

recycling

VOS DÉCHETS, LE COMBUSTIBLE DU FUTUR !



Route de la Venoge 14  
1302 Vufflens-la-Ville  
Tél. 0800 44 22 22  
[www.henry-recycling.ch](http://www.henry-recycling.ch)

**HENRY**  
TRANSPORTS

UNE MARQUE DE :

# Que doit-on communiquer en vertu de la loi?

Les autorités communales et leurs administrations ont un devoir général d'information au public. En effet, elles sont soumises à la Loi sur l'information (LInfo), adoptée par le Grand Conseil vaudois le 24 septembre 2002, laquelle a pour but de garantir la transparence des activités des autorités.

## Le devoir d'information

Le principe de cette loi (article 3 de la LInfo) est que «Les autorités informent sur leurs activités d'intérêt général et elles développent les moyens de communication propres à expliquer leurs objectifs, leurs projets, leurs actions, ainsi qu'à faciliter les échanges avec le public.». Par ailleurs, «L'information est donnée de manière exacte, complète, claire et rapide.».

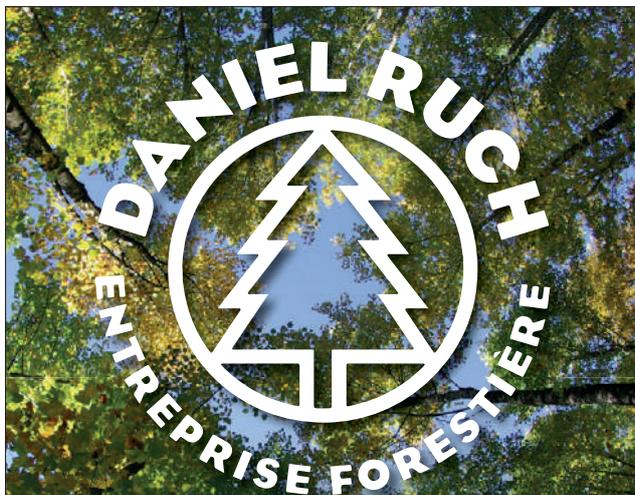
Communiquer sur les activités et décisions de la Municipalité et du Conseil est donc primordial.

Au niveau du contenu, ce sont les activités / décisions de la commune **présentant un intérêt pour toutes et tous** sur lesquelles il convient de se focaliser. Il est essentiel, par ailleurs, de «vulgariser» les informations pour qu'elles soient aussi compréhensibles que possible par le public.

Au niveau du «contenant», cela ne signifie pas non plus que tous les supports de communication existants doivent être exploités (site web, application mobile, journal communal, newsletter, tous-ménages, réseaux sociaux,

communiqués de presse, séances d'information, pilier public, etc.). Idéalement, la communication d'une commune doit faire l'objet d'un plan de communication qui définit notamment les messages qu'on souhaite communiquer, à qui on souhaite s'adresser et par quel biais. Certaines informations se prêtent en effet mieux à tel ou tel support.

Concernant la transmission d'informations aux journalistes, l'article 7 de la loi mentionne que «Les journalistes accrédités reçoivent à titre régulier et gratuit les informations sur les activi-



**ÉLAGAGE • GÉNIE FORESTIER  
BOIS-ÉNERGIE • TRANSPORT  
STABILISATION BIOLOGIQUE  
TRAVAUX FORESTIERS**

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

**www.danielruch.ch • 021 903 37 27  
1084 Carrouge (VD)**



**Section vaudoise**

Centre de mobilité TCS à Cossonay

**Une infrastructure moderne, aussi dédiée aux collectivités.**

Salles de réunion • cours de conduite • contrôles techniques • restaurant • auditoire 100 places.

tcs-vd.ch



tés d'intérêt général des autorités» et l'article 5 précise que «L'égalité de traitement entre médias est garantie». La communication vers les médias ne doit donc pas être négligée et doit se faire de manière égalitaire.

### Des attentes différentes selon les communes

La communication dépendra, bien entendu, de la taille de la commune et de son nombre d'habitantes. Une commune de 500 habitantes aura moins d'informations à communiquer qu'une cité de 100000 résident·es; le nombre d'informations ayant un intérêt général ainsi que les moyens humains et financiers pouvant être attribués à ce domaine diffèrent fortement selon les communes.

Elaborer un plan de législation, par exemple, et le communiquer au public est un bon moyen de faire part des projets et perspectives de la commune mais n'est en rien une obligation. Le minimum requis (accepté pour les petites communes) consiste en la transmission à la population des décisions prises par la Municipalité et des préavis municipaux adoptés. Certaines décisions doivent notamment être affichées au pilier public afin de garantir le droit de référendum (article 162 de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)).

### L'information transmise sur demande

La loi permet à n'importe quel·le citoyen·ne de demander des informations et d'accéder à des documents officiels. Les renseignements, informations et documents officiels détenus par les communes sont ainsi accessibles au public qui peut en faire la demande.

L'article 9 de la LInfo précise que «On entend par document officiel tout

document achevé, quel que soit son support, qui est élaboré ou détenu par les autorités, qui concerne l'accomplissement d'une tâche publique et qui n'est pas destiné à un usage personnel.» «Les documents internes, notamment les notes et courriers échangés entre les membres d'une autorité collégiale ou entre ces derniers et leurs collaborateurs, sont exclus du droit d'information institué par la présente loi.» A noter aussi que la Loi sur l'information ne s'applique pas aux documents produits dans le cadre d'une procédure judiciaire, pénale, civile ou administrative.

La demande d'un·e citoyen·ne n'est soumise à aucune forme et n'a pas besoin d'être motivée mais elle doit contenir des indications suffisantes pour permettre l'identification du document officiel recherché. Lorsqu'une demande est adressée à une commune, celle-ci est tenue d'y répondre dans un **délai de quinze jours**, délai qui peut être prolongé de quinze jours si les circonstances liées à la demande l'exigent (volume des documents demandés, complexité et difficulté à les obtenir). Le **respect de ces délais est impératif sous peine de recours pour déni de justice.**

Le site internet de l'autorité cantonale de protection des données et de

droit à l'information fournit des modèles de lettres pour demander un délai supplémentaire, pour prélever des émoluments ou pour refuser la transmission de documents.

S'agissant du refus, celui-ci est possible, voire partiellement possible, si des intérêts publics ou privés prépondérants s'y opposent. En particulier, un tiers concerné par une donnée personnelle doit être informé préalablement et dispose d'un délai de dix jours pour s'opposer à la transmission de documents le concernant auprès de l'autorité de protection des données et de droit à l'information ou directement à la Cour de droit administratif et public (CDAP). ■

# Communiquer avec succès sur l'aspect « Cité de l'énergie »

Le saviez-vous? 60% de la population suisse vit dans une Cité de l'énergie<sup>1</sup>. Malgré ce chiffre, toutes les communes ne pensent pas d'emblée à communiquer sur cet aspect qui les valorise. C'est pourquoi, le label Cité de l'énergie évalue les actions de communication sur l'énergie et le climat des communes et les aide à professionnaliser ce volet du processus.



**Matthieu Chenal**  
Chargé de communication  
de l'Association  
Cité de l'énergie

## L'exemple d'Epalinges

Epalinges<sup>2</sup> est Cité de l'énergie depuis 2018. Cette année-là, la commune des hauts de Lausanne et son délégué à l'énergie, Nicolas Siniciali, lançaient une campagne d'appels d'offres groupés (AOG) pour l'installation de panneaux photovoltaïques chez les propriétaires

de maisons individuelles. La méthode consiste à regrouper de futurs producteurs d'électricité solaire afin d'obtenir un prix meilleur marché sur la base d'un cahier des charges préétabli. L'engagement de la commune permet de simplifier les démarches administratives, mais surtout d'apporter aux habitant·es des informations justes, de qualité et indépendantes.

Une première séance d'information était ainsi organisée, à laquelle plus de 250 personnes ont répondu et, au final, 63 propriétaires ont soumis leur

dossier. Depuis, trois autres AOG ont été lancés avec succès, suivis par un premier AOG pour des pompes à chaleur géothermiques en novembre 2021. Mais la commune n'a pas oublié les locataires motivés par la transition énergétique. Elle a organisé le financement participatif de la centrale solaire du collège de Bois-Murat, récoltant 416 000 CHF en moins de vingt jours. Et elle a également lancé une opération de coaching pour réduire l'empreinte carbone des ménages: 50 se sont inscrits... et ça continue en 2022.

Gagner  
du temps

Partager  
Collaborer

La **GED** Préconfigurée pour les communes

**Commune d'Epalinges**  
**Opérations «Energie» 2021-2022**



Séances d'information publiques – AOG solaire – PAC - Ateliers Rénovation – 30.11 ; 02.12 ; 07.12.2021

M. Maurice Mischler, Municipal  
 M. Nicolas Siniciali, délégué à l'énergie  
 Service de l'urbanisme, architecture & énergie



Au-delà des aspects techniques pour lesquels Epalinges a mandaté des bureaux d'ingénieurs, ces opérations sont remarquables du point de vue de la communication. Celle-ci est caractérisée par la cohérence de la démarche, l'élargissement progressif à d'autres publics cibles, l'animation d'une dynamique collective et la volonté de faciliter le passage à l'acte.

Alors que l'urgence climatique se fait de plus en plus manifeste et que de nombreuses collectivités décident des plans de sortie des énergies fossiles, communiquer n'a jamais été aussi essentiel. Pour susciter l'adhésion et les changements de comportement, une stratégie doit être mise en place, ciblant les publics avec des messages et des mesures appropriés. A Epalinges, on ne s'est pas adressé de la même manière à des propriétaires de villas, à des locataires ne pouvant pas intervenir sur leur logement ou à des familles en quête de sobriété.

**La communication, une mesure du catalogue Cité de l'énergie**

«Charité bien ordonnée commence par soi-même»: la commune se doit de montrer le bon exemple. Ce n'est donc pas un hasard si le chapitre sur la



**MA COMMUNE ET MOI**

Un programme de coaching pour réduire votre empreinte carbone

Un expert vous accompagne d'octobre à décembre pour agir de manière concrète et durable en faveur de l'environnement. À la clé, une meilleure qualité de vie pour vous et votre commune, des économies de CO<sub>2</sub> et d'argent, et des acques pour la vie!



**INSCRIVEZ-VOUS**  
 jusqu'au 30 septembre sur [epalinges.coachdurable.ch](http://epalinges.coachdurable.ch)

Prix: CHF 150.- / foyer  
 D'une valeur réelle de CHF 1000.-, ce coaching est subventionné à hauteur de CHF 850.- par votre commune.

communication figure en 6<sup>e</sup> place du catalogue de mesures du label Cité de l'énergie. Au fil des années, les villes et communes certifiées ont progressé dans leur politique énergétique et climatique, en oubliant parfois de communiquer leurs succès. La nécessité de faire vivre et croître la dynamique est cruciale pour garantir la transition de leur territoire.

Dans le processus du label, les communes bénéficient d'une large palette de conseils, de listes d'exemples et de documentation pour concevoir et

organiser plus facilement des actions de communication. La Hotline communication offre un premier conseil gratuit aux communes membres ([hotline.communication@citedelenergie.ch](mailto:hotline.communication@citedelenergie.ch)). Dans les petites communes ne disposant pas de personnel dédié, la démarche Cité de l'énergie a souvent servi de baptême du feu pour les premières campagnes de sensibilisation. Et il est tout à fait possible de commencer par des mesures simples qui ne demandent pas de ressources importantes. Communiquer régulièrement en établissant un programme annuel, chercher des collaborations et des multiplicateurs, établir des liens avec la vie quotidienne et raconter des histoires: tels sont les ingrédients de base, accessibles à toutes les communes. ■

1. [citedelenergie.ch](http://citedelenergie.ch)
2. [epalinges.ch](http://epalinges.ch)



# PRESTATIONS AUX COMMUNES

# ASSISTANCE

# MARCHÉS PUBLICS

**Conseils et prestations dédiés aux communes :**

- **lors des phases préliminaires**
- **durant la phase d'appels d'offres**



Prenez contact pour définir  
le périmètre de vos besoins!

[www.fve.ch/communes](http://www.fve.ch/communes)

**entrepreneurs!**  
fédération vaudoise

# L'identité visuelle, un outil de communication

Créer une identité visuelle propre à sa commune permet d'obtenir une cohérence d'image sur ses différents supports de communication et d'être reconnaissable rapidement. Mais qu'entend-on par «identité visuelle» et en quoi est-ce un outil de communication?



**Stéphanie Andrzejczak**  
Chargée de communication  
et du magazine  
*Point CommUNE!*  
à l'UCV



**Xavier Duquaine**  
Secrétaire municipal à Orbe

L'identité visuelle est un ensemble d'éléments visuels. Ce sont ainsi les formes, les couleurs, la typographie, le slogan... qui caractérisent une entité et qui permettent de la reconnaître parmi d'autres. Cette identité visuelle se décline en général sur tous les supports de communication d'une entité, afin qu'elle soit reconnaissable sans que l'on ait besoin de lire son nom.

Les éléments choisis pour l'identité visuelle doivent représenter au mieux l'entité et véhiculer les messages qu'elle souhaite. On le sait, chaque couleur a une signification / connotation. De même, le choix de telle ou telle police de caractères influencera l'image que le public aura de vous.

C'est pourquoi certaines communes décident d'avoir un logo communal et une identité visuelle, en plus

des armoiries officielles. Au-delà de l'identification, avoir une identité visuelle permet d'amener un sentiment d'appartenance. Ainsi, plus l'identité sera cohérente et «attractive», plus la population y adhérera.

Xavier Duquaine, Secrétaire municipal à Orbe, en charge notamment de la communication de la commune, a accepté de nous parler de l'identité visuelle de cette dernière.

## Orbe, de «Cité aux deux poissons» à «Ville mosaïque»

Pour mieux profiler Orbe comme ville ouverte, ambitieuse et moderne, la Municipalité s'est dotée d'une identité institutionnelle et a adjoint à ses belles armoiries un nouveau logo avec un slogan.

Les armoiries communales sont le reflet de l'histoire. Celles d'Orbe en sont un bon exemple: au Moyen Age, Orbe était une possession des comtes de Bourgogne, plus précisément des maisons Montfaucon, Montbéliard et Chalon. La ville a ainsi gardé les armoiries de ces seigneurs («de gueules à deux bars adossés d'or»), représentées par un écu à fond rouge avec deux bars jaunes



accolés. La localité française de Montfaucon, située sur les hauts de Besançon, a aujourd'hui encore les mêmes armoiries.

Comment créer une nouvelle identité, un nouveau logo sans faire affront à l'histoire, en prenant en compte l'attachement des habitant-es à leur blason? En 2013, la Municipalité s'est lancé ce défi: affirmer Orbe en tant qu'entité territoriale, retranscrire son dynamisme et sa modernité, gagner en visibilité sur la région et le canton. A l'époque, il n'était bien entendu pas question pour les autorités communales d'abandonner complètement le riche passé historique et les armoiries rouge et or chères aux citoyen-nés. Pas question non plus de choisir un concept résolument artistique mais vide de sens: on ne choisit pas un logo parce qu'il est joli mais bien parce qu'il traduit le mieux possible ce que l'on veut communiquer. L'identité se doit de connecter les habitant-es à leur ville, relier la cité à son histoire et donner une image de permanence et de continuité des institutions.

FÊTEZ vos jubilaires  
avec le journal du jour  
de leur naissance !

Conditions spéciales  
pour les communes

021 312 96 13  
www.retro-magazines.ch

RétroMagazines SA



## Les mosaïques romaines comme symbole

Partant de ces constats et soucieux de renforcer la cohérence de sa communication, l'exécutif urbigène avait entamé cette démarche visant à se doter d'une identité forte, unique, contemporaine et facilement adaptable aux canaux de communication modernes.

La Municipalité a donc adjoint aux armoiries historiques un logo et un slogan «Ville mosaïque» qui donnent à Orbe une image représentative de ses atouts et permettent de mettre en valeur les richesses territoriales, patrimoniales et humaines de la ville. Les mosaïques romaines du site de Boscéaz qui pavait les salles de la luxueuse et imposante résidence villa romaine (170 après J.-C.) se sont tout naturellement imposées comme le symbole idéal de cette image. La référence à la mosaïque met en évidence le passé historique de la ville mais également son positionnement.



Retenu au terme d'un concours lancé auprès d'agences de graphisme et de communication de la région, le logo présente en son centre une forme octogonale que l'on retrouve dans une mosaïque romaine ou le dôme de l'Hôtel de Ville.



Dôme de l'Hôtel de Ville. © Xavier Duquaine

La disposition des pièces de mosaïques qui l'entourent suggère la diversité des activités qui la composent. Les deux espaces en diagonale évoquent l'accueil, le dynamisme et l'ouverture sur l'extérieur. Enfin, la couleur grise représente la stabilité et met en valeur l'orange issu d'un mélange entre le rouge et le jaune – 75% magenta et 100% jaune pour être précis –, les couleurs des armoiries historiques.

## Ville multifacette

Signature de tous les supports de communication, le logo de la Ville d'Orbe a été créé dans deux versions : une version horizontale utilisée pour les documents officiels et une version centrée pour les autres, comme le site internet, les annonces d'événements, les promotions ou encore le tourisme. Le logo est déclinable en noir-blanc, voire en négatif.

S'agissant du slogan «Ville mosaïque», il renforce le logotype d'Orbe et a pour message une ville multifacette mais aussi multiculturelle. Située sur de grands axes de communication, Orbe est la deuxième ville du Nord vaudois avec plus de 3900 emplois sur son territoire. C'est une mosaïque économique, agricole, viticole, une ville de terroir, de patrimoine et de nature, ouverte sur le monde puisque sur les 7570 habitants, un tiers est d'origine étrangère.

Du côté graphique du slogan, la police de caractère choisie est le «Gill», au dessin linéaire qui permet de souligner harmonieusement le logotype d'Orbe. Cette police est celle de référence de l'administration communale.

L'écriture, de par le dessin de ses lettres, personnalise le logotype d'Orbe, afin de le rendre unique. La typographie choisie se nomme «Trajan», un caractère au dessin harmonieux qui s'accorde bien avec Orbe (puisque Trajan fut un empereur romain de 98 à 117 de notre ère). Il s'agit d'une typographie issue de la grande famille des caractères dits avec «empattements», qui lui confèrent classicisme, stabilité, rigueur, élégance et personnalité. Bien que tout à fait actuel, il fait référence au dessin des caractères romains. Il est rythmé par le «R» d'Orbe qui a été prolongé dans le jambage inférieur pour suggérer le mouvement, l'esprit d'ouverture.

## Forme octogonale et graphisme moderne

L'identité visuelle unifiée pour l'ensemble de l'administration renforce la confiance des citoyen·nes dans leur administration et leurs autorités et contribue à donner une image positive et moderne d'Orbe comme lieu de vie, de travail, de culture et de loisirs. Depuis bientôt dix ans, cette nouvelle identité est intégrée sur tous les documents officiels ou promotionnels



Mosaïque romaine.



Selon l'espace à disposition et la forme du véhicule, le logo peut être horizontal ou centré.

© Xavier Duquaine

Diverses utilisations de l'identité visuelle de la commune.

© Xavier Duquaine



de la commune d'Orbe, dans une disposition particulière à chaque document. Il est important pour la cohésion de l'identité graphique que tous les imprimés et les documents sortants soient écrits avec une seule et même police.

Une charte graphique édictant les règles d'utilisation du logo de la ville, le format, la mise en page des documents officiels ainsi que la création de supports visuels par le biais de canevas a été émise et doit être utilisée par tous les services de l'administration communale ainsi que par les prestataires de services (graphistes, agences de communication, etc.) mandatés par ces derniers.

L'office de la communication, rattaché à la syndique et au secrétaire

municipal, est chargé de la mise en application de la charte graphique et de son respect. L'office est aussi à disposition des différents services de l'administration pour les aider dans la production de matériel visuel et, en fin de compte, dans son approbation. ■

# Les médias, partenaires essentiels des communes



**Virginie Pilault**  
Formatrice pour l'UCV  
et fondatrice de VIP Comm

La communication communale a plusieurs vecteurs. Nous pouvons communiquer par voie d'affiches, de brochures ou de flyers, et sur le site internet de la commune. Les mots, les photos sont alors soigneusement choisis pour faire mouche. Nous communiquons aussi à travers les événements, lors d'inaugurations ou de fêtes, de manifestations publiques... Des événements qu'il faut savoir valoriser et faire connaître. C'est là que les réseaux sociaux nous sont utiles, comme démultiplicateurs du message.

Mais la communication d'une commune ne peut plus se concevoir sans les médias. Les choses se compliquent alors parfois un peu, car nous ne sommes plus seuls maîtres du jeu. Comment faire pour attirer les journalistes et les amener à parler de nos actions, alors qu'ils croulent sous les sollicitations? Comment au contraire les tenir à distance et les faire patienter quand leur timing n'est pas le nôtre? Comment s'assurer que le message qu'ils transmettront sera bien celui que nous souhaitons émettre? Nous avons presque toutes et tous une anecdote à raconter en lien avec ces expériences: lorsque nous ne nous retrouvons pas dans les propos retranscrits, ou après un rendez-vous interminable qui n'a

débouché que sur deux lignes au final, ou encore quand nous sommes aux prises avec ce qu'on appelle les «questions-pièges». Stop! N'en jetez plus!

Que faire, alors? Nous passer des médias? Ce serait comme se priver de micro quand on veut faire un discours sur une place bondée le 1<sup>er</sup> août. Mieux vaut tenter de connaître, de comprendre, de s'adapter, de se préparer et de s'entraîner... bref, de lire le mode d'emploi du porte-voix! Le but: que la communication médiatique devienne un réel plaisir ludique et les journalistes, des partenaires. Le travail des journalistes est de plus en plus difficile car on leur demande de faire toujours plus avec moins de moyens. Par ailleurs, le rythme de l'information s'accélère: la pression

Pour vos espaces verts, mandatez une des 100 entreprises membres de



## Jardin Suisse Vaud

Elles vous garantissent

- Y le respect de la CCT en vigueur pour leurs employés (salaires, conditions sociales),
- Y un engagement en faveur de la formation professionnelle,
- Y un savoir-faire reconnu,
- Y l'apport créatif des paysagistes professionnels,
- Y des techniques favorables au développement durable.

[jardinsuisse-vaud.ch](http://jardinsuisse-vaud.ch)

s'accroît donc sur celles et ceux qui la font. Pour les médias d'actualité, l'information est une course contre la montre. La valeur n°1, dans le respect des règles éthiques et déontologiques de la profession est justement l'actualité, la nouveauté, ce qui n'a pas encore été dit ou montré. Ceci impose une remise en question permanente: ce qui est décidé le matin peut changer à tout moment en fonction d'un nouvel évènement.

Les autres critères de choix d'un sujet journalistique sont la proximité (géographique), le concernant (comment le lecteur / auditeur / téléspectateur peut relier l'information à son propre vécu), l'utile, l'émotionnel (triste, drôle, dramatique...) et la dialectique (une tension, une histoire à raconter). Une liste qu'il est bon d'avoir en tête quand on souhaite attirer l'attention de la presse, par un communiqué ou autre. Ces critères sont communs à tous les médias qui font de l'information d'actualité mais la radio et la TV ont chacune leurs spécificités: la radio est un média d'accompagnement, avec de nombreuses éditions, et des interviews parfois très courtes. La TV est un média lourd, avec des interviews encore plus courtes! Autant se préparer: il va falloir délivrer l'essentiel de votre

### Deux cours sur la communication pour les communes

L'UCV organise deux cours liés à la communication des communes. Ils sont donnés par Virginie Pilault, conseillère communale à Grandson, conseillère en communication, formatrice d'adultes et ex-journaliste RTS. Le premier s'intitule «Communes, communiquez!». Il propose de découvrir le fonctionnement des différents moyens de communication à la disposition des communes: revues, flyers, affiches, évènements, sites internet, réseaux sociaux... Avec le développement de l'information numérique, ce fonctionnement est en pleine mutation. Cette formation présente des outils pour s'adapter au mieux et ainsi améliorer la communication des communes. D'une durée d'une journée, elle se compose d'une alternance de brefs exposés théoriques et d'exercices pratiques, et comporte trois parties principales: découverte des différents moyens de communication, savoir définir son but, sa cible, son message, élaborer un plan de communication.

Le second cours, «Communes et médias, mode d'emploi», est centré sur la communication médiatique. On y découvre le fonctionnement des médias, les besoins et contraintes des journalistes, et on y apprend à résumer son message: première étape d'une communication médiatique réussie! La gestion des relations avec la presse y est également abordée, ainsi que la communication de crise. Un entraînement à l'interview radio et TV, à l'occasion d'un jeu de rôles autour d'un scénario fictif, permet de mettre en pratique le jour même les principes appris au cours de la formation, laquelle dure aussi une journée.

message en 20 secondes. Enfin, on ne communiquera pas la même information aux mêmes médias, en fonction de l'objectif et du public visé. Il est donc important de connaître le paysage médiatique de votre région et de cultiver des relations de confiance avec les journalistes locaux. N'hésitez pas à les solliciter spontanément, ne serait-ce

que pour prendre un café: ils sont toujours friands de nouvelles informations et de nouveaux interlocuteurs! ■



**Fiduciaire Lambelet SA**  
Fondée en 1925

**Maîtrise et performance**

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne  
Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens  
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - [fidal@fidal-sa.ch](mailto:fidal@fidal-sa.ch)

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises



Membre de la Chambre fiduciaire

# Arrêt sur invitée : Dounya Schürmann-Kabouya, Chargée de communication de l'ASR

Cet article vous invite à découvrir les dessous de ce qu'on appelle communément une « communication de crise ». Dounya Schürmann-Kabouya, chargée de communication de l'Association Sécurité Riviera (ASR), a ainsi accepté de répondre à nos quelques questions sur la cyberattaque qu'a subie la commune de Montreux en octobre dernier. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la communication de crise s'anticipe, pour être préparé au mieux pour le moment venu.

## Une cellule de crise a rapidement été mise en place suite au piratage informatique. De quelles entités était-elle composée ?

La cellule de crise se composait :

- des autorités politiques des administrations communales touchées, soit la commune de Montreux et la commune de Villeneuve;
- de l'Association Sécurité Riviera (ASR), appuyée au niveau de la conduite par l'Organisation régionale de protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (ORPC);
- des centres informatiques et des ressources humaines de la commune de Montreux et de l'ASR;
- des experts en cybercriminalité de la Brigade analyse traces technologiques (BATT) de la Police de sûreté vaudoise;
- des experts en cybersécurité du centre opérationnel de sécurité (SOC) de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI);
- d'une société informatique externe spécialisée.

## Vous avez communiqué très rapidement auprès du grand public après la découverte de la cyberattaque, en quoi une communication proactive en temps de crise est-elle essentielle ? Quelle coordination interne y a-t-il eu pour cette communication vers l'extérieur ?

Effectivement, le premier communiqué de presse a été publié moins de 10 heures après le constat du piratage

informatique. Les membres de la cellule de crise étaient unanimes sur ce point : la communication se doit d'être transparente. Il était de notre devoir d'avertir la population et d'instaurer un climat de confiance malgré l'incertitude. Comme dans toute communication de crise, nous partageons uniquement les éléments sur lesquels nous avons une maîtrise et lorsque les informations nous paraissent pertinentes pour les lecteurs-trices.

---

« Une **communication proactive** a l'avantage d'**alimenter la presse** qui suit l'affaire et de **maîtriser les éléments** qui sont communiqués. »

---

Cette communication proactive est le fruit d'une excellente collaboration entre tous les acteurs qui ont œuvré dans cette situation d'urgence. Grâce à une méthodologie développée par l'armée et les services de secours, la cellule de crise a mené les investigations de manière structurée et ordonnée. Cette méthode de conduite a permis à la communication l'obtention d'informations régulières et fiables qu'elle pouvait à son tour transmettre au grand public par le biais des médias. Une communication proactive a l'avantage d'alimenter la presse qui suit l'affaire et de maîtriser les éléments qui sont communiqués.

## Y a-t-il eu des communications spécifiques données aux employés pendant cette crise (notamment des consignes sur les informations à (ne pas) divulguer) ?

En parallèle à la communication externe, les responsables des ressources humaines se sont appuyés sur les communiqués de presse pour rédiger les notes internes à l'attention du personnel. De plus, chaque employeur a défini ses propres mesures internes et a rappelé les règles en matière de relations avec les médias afin de les préserver. Ces publications simultanées en interne et en externe étaient stratégiquement un bon choix puisque, là aussi, nous communiquons en toute transparence.

## En tant que chargée de communication de l'ASR, quel a été votre rôle précis dans cette crise ?

Au sein de la cellule de crise, j'ai œuvré comme responsable de la cellule communication et j'ai été appuyée par l'officier communication de la protection civile spécialement formé dans le domaine de la gestion de crise. De plus, j'ai pu bénéficier de l'aide précieuse, et en alternance, des spécialistes communication de la commune de Montreux, de plusieurs collègues de la Direction de l'ASR ainsi que des conseils de la cellule communication de la Police cantonale vaudoise et des experts présents sur place. Ensemble, nous avons organisé et structuré la communication depuis le poste de commandement. >>>



En tant que responsable de la cellule communication, mon rôle consistait principalement à répondre aux sollicitations des médias, de coordonner les interviews et les reportages (TV et radio) ainsi qu'à rédiger les communiqués de presse.

**Le service informatique de la commune de Montreux fournissant d'autres communes et associations partenaires, avez-vous aussi géré leur crise et communiqué sur la manière dont elles ont été impactées?**

Les différents partenaires de la commune de Montreux ont été avertis et rencontrés à plusieurs reprises au sein même du poste de commandement. Sans s'immiscer dans leur gestion, il nous était essentiel de leur apporter le soutien nécessaire ainsi que des solutions adaptées. Avec les partenaires qui n'étaient pas associés à nos communiqués, des

lignes de communication ont été établies sur mesure. Pour les préserver, les demandes des médias étaient redirigées auprès de la cellule communication de crise. Pour terminer, l'ensemble des partenaires a reçu des recommandations techniques et sécuritaires à transmettre à leur personnel.

**Après cette attaque, la communication interne, auprès des utilisateurs du réseau, sur le thème de la cybersécurité a-t-elle été plus importante?**

Lors de la reprise de l'activité informatique, l'ensemble du personnel impacté a pris connaissance des recommandations précises du service informatique de la commune de Montreux. La connexion à distance a fait l'objet de nouvelles directives lors de sa remise en route plusieurs semaines après le piratage pour des raisons liées à la sécurité informatique. Aujourd'hui, la sensibilisa-

tion des utilisateurs-trices et la sécurité informatique demeurent une préoccupation importante et prioritaire car le risque zéro n'existe pas. ■

**Qui est l'ASR?**

L'Association Sécurité Riviera est une organisation régionale de sécurité publique active sur la Riviera vaudoise. Elle est composée de quatre services opérationnels:

- ambulance;
- police;
- protection civile;
- incendie et secours.

# CAMANDONA

w w w . c a m a n d o n a . c h



GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

CAMANDONA SA Rue de Cossonay 30 | Case postale 171 | CH-1023 Crissier  
info@camandona.ch Tél. +41 (0)21 632 89 00

Succursales, centres de production :

Lausanne - Renens - Gland Tél. +41 (0)21 632 89 00  
Dailens Tél. +41 (0)21 861 84 00  
St-Triphon - Morgins Tél. +41 (0)24 499 05 00  
Moudon Tél. +41 (0)21 905 93 50

# LES FAVORIS DES SUISSSES



**CHEZ NOUS, VOUS TROUVEREZ  
L'ALLIÉ IDÉAL POUR CHAQUE PROJET.**



**Emil Frey** Crissier  
Centre Automobile Romand

\* En 2021, Ford était le numéro 1 parmi les nouvelles immatriculations d'utilitaires légers de transport de choses jusqu'à 3.5 t.  
Source: auto-suisse, OFROU, MOFIS, jour de référence 31.12.2021, consultable sur [www.auto.swiss/fr/#statistics](http://www.auto.swiss/fr/#statistics).

# NUMÉRISEZ LES SERVICES DE VOTRE ADMINISTRATION AVEC CITIZEN

EN SAVOIR +



[citizen.ch](https://citizen.ch)

- ✓ **OPTIMISEZ LES TÂCHES DE VOS EMPLOYÉS** et améliorez les services aux citoyens
- ✓ **DÉMATÉRIALISEZ VOS FLUX MÉTIERS** : visas des factures, gestion du courrier entrant et sortant,...
- ✓ **ACCÉDEZ À VOTRE RÉFÉRENTIEL DOCUMENTAIRE UNIQUE EN TOUS LIEUX** : factures, attestations, pièces comptables, autorisations de construire, fiches de salaires,...
- ✓ **GÉREZ VOTRE BÂTI COMMUNAL** et valorisez vos dépenses énergétiques
- ✓ **SIMPLIFIEZ ET OPTIMISEZ** l'organisation, la gestion et le suivi de **VOS SÉANCES DE CONSEIL**
- ✓ **DYNAMISEZ VOTRE GESTION RH** : salaires, portail RH, notes de frais, temps et activités, évaluation et objectifs, indicateurs RH

Groupe T2i, éditeur de logiciels et prestataire de services, accompagne les collectivités publiques dans leur démarche de digitalisation depuis plus de 35 ans.

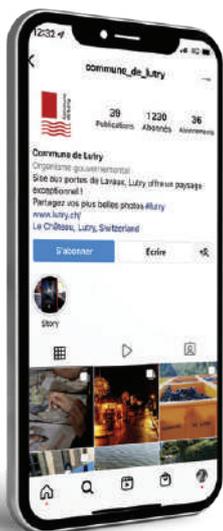


**CITIZEN**

powered by **T2i**

**GROUPE T2i** - 058 666 20 20  
contact@groupe-t2i.com  
www.citizen.ch  
SIERRE - RENENS

# Les communes vaudoises et l'utilisation des outils de communication



## 21%

des administrations communales vaudoises sont présentes officiellement sur les **réseaux sociaux** (LinkedIn, Facebook, Instagram, etc.)

Réseaux sociaux les plus utilisés en Suisse par le grand public:

1. Facebook (+ de 4 millions d'utilisateurs-trices)
2. Instagram (+ de 2 millions)
3. LinkedIn (+ d'1 million)
4. Twitter (presque 1 million)

## 15%

 des communes vaudoises disposent d'un **logo**, en plus des armoiries officielles.

Commune de **Grandson**

## 3.5%

des communes ont développé une **application mobile** dédiée.



## 99%

des communes vaudoises ont un **site internet**.

## 54%

des communes vaudoises ont un **journal communal** papier ou un tout-ménage qui paraît de manière régulière.



# 2022, année du vélo

En cette année du vélo<sup>1</sup>, outre les grands rendez-vous 2022 du cyclisme sportif comme les 75 ans du Tour de Romandie, le premier Tour de Romandie féminin et les deux étapes du Tour de France en Suisse, la place qui lui est accordée sur nos routes est toujours plus grande<sup>2</sup> avec bon nombre de personnes y faisant appel pour se déplacer quotidiennement et des infrastructures grandissantes.



**Robin Hottelier**  
Conseiller en aménagement  
du territoire à l'UCV

On constate, en effet, que plus le parcours qu'emprunte le cycliste est sécurisé, plus son usage se développe et réciproquement. L'accroissement des infrastructures cyclables cantonales et communales – puisqu'elles sont de compétences du propriétaire de la route – est ainsi au cœur de l'expansion de l'usage du vélo.

Pour soutenir le développement de ces infrastructures et promouvoir

ce moyen de transport, le Canton a d'ailleurs prévu près de 42 millions de francs (pour un premier volet de mise en œuvre) dans sa stratégie de promotion du vélo à l'horizon 2035. L'objectif: que les déplacements à vélo, liés au travail, à la formation, aux achats ou encore au divertissement, soient multipliés par 5 d'ici à cette date.

## Un exemple communal

Quand il s'agit de définir des infrastructures routières dédiées aux cycles, la question de la séparation ou non des vélos de la chaussée revient régulière-

ment. Alors qu'un site propre (piste cyclable) est une solution plus confortable pour des routes rapides (80 km/h) étant donné la différence de vitesse avec les autres moyens de transport, une intégration (bandes cyclables) dans le trafic régulier pour des routes de localité est souvent plus appropriée.

Pour observer de récentes réalisations, on peut par exemple citer les infrastructures de la commune de Coppet, créées il y a peu de temps dans le cadre du réaménagement de la route cantonale (RC1) et accompagnées d'une offre pour stationner son vélo de manière sécurisée<sup>3</sup>.



**souhaitez-vous avoir plus d'informations?**

**CONTACTEZ-NOUS AU 027 322 98 15**

DONNEZ UN SENS À VOTRE SIGNALISATION





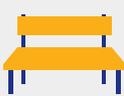

**SIGNALISATION**



**MARQUAGE**



**SIGNALISATION DYNAMIQUE**



**MOBILIER URBAIN**

[WWW.ELLGASS.CH](http://WWW.ELLGASS.CH)

L. ELLGASS SA - Route de Renens 5 - 1030 Bussigny

Partez **GAGNANT** avec **GCM**





**Proche de vos chantiers**



**Plus de 400 recettes de béton**



**7m<sup>3</sup> chargé en 5 min**



**GCM SA**  
GRAVIERE DE LA CLASSE AUX COMMUNES

**PENSEZ ÉCO ET DURABLE**  
ECOBETON® - ECOGRAVE® - ECOSTAB®

**DÉCOUVREZ EN PLUS SUR**  
[www.gcm.ch](http://www.gcm.ch)

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

Exemples  
d'aménagements  
à Coppet.

Parallèlement, d'autres démarches alternatives peuvent être entreprises comme la mise en place de routes d'évitement dédiées à la mobilité douce. On peut notamment mentionner les nombreuses routes touristiques existantes, voire des projets de véritables voies uniques et aménagées à l'image des voies vertes d'agglomération.

**Le cadre juridique**

Récemment, à la suite de la votation favorable à la mobilité douce du 23 septembre 2018, l'arrêté fédéral<sup>4</sup> concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres a notamment permis d'établir des principes applicables aux réseaux cyclables. Cela s'est traduit par l'élaboration d'une loi sur les voies cyclables qui rendra, une fois applicable, obligatoire pour les cantons de planifier et d'assurer l'interconnexion et la sécurité du réseau des voies cyclables. Les communes devraient ainsi jouer un rôle majeur pour aménager des axes propices au développement du vélo à partir de leur connaissance fine du terrain ou trouver des solutions pratiques pour la mobilité douce par des mesures dédiées.

**Un coup de pouce de l'intelligence collective**

La plateforme bikeable<sup>5</sup> recense un grand nombre d'aménagements mis en place pour les cycles. Mis à jour en continu par les utilisateurs·trices, certaines communes (comme Ecublens) utilisent officiellement ce support participatif afin de mieux cibler les points noirs du réseau ou les manques d'infrastructures dédiées.

Finalement, d'autres démarches encadrant les cheminements scolaires à vélo existent, à l'instar de Vélobus<sup>6</sup> (équivalent de Pedibus pour les vélos).



Le Vélobus promeut la pratique du vélo au quotidien et permet ainsi aux enfants, encadrés par leurs parents, de se rendre de manière sûre à l'école.

Le vélo séduit de plus en plus et son usage sur tous les types de routes se démocratise. Cependant, pour lui permettre de garder une place utile au bon fonctionnement de notre système de transport, cela passera nécessairement par la planification et le développement d'infrastructures, en bonne coordination avec le Canton, en s'assurant d'un subventionnement adapté aux capacités financières des Communes. ■

1. [anneeduvelo.ch](http://anneeduvelo.ch)
2. Sur [map.schweizmobil.ch](http://map.schweizmobil.ch), en cochant « La Suisse à vélo », découvrez les parcours à vélo touristiques dans toute la Suisse.
3. Sur [velocity.ch/liste-parking-distance](http://velocity.ch/liste-parking-distance), retrouvez les offres de stationnement sécurisé pour vélo.
4. Arrêté fédéral: [uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/votations/projet-arrete-federal-velo.html](http://uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/votations/projet-arrete-federal-velo.html) et guides de mise en œuvre: [astra.admin.ch/astra/fr/home/themes/mobilite-douce/guide-de-recommandations.html](http://astra.admin.ch/astra/fr/home/themes/mobilite-douce/guide-de-recommandations.html)
5. [bikeable.ch](http://bikeable.ch)
6. [velobus.ch](http://velobus.ch)

# Achats d'électricité et marchés publics en 10 questions

Le 22 mars 2021, la Commission fédérale de la concurrence (ComCo) a émis une recommandation selon laquelle les achats d'électricité par des adjudicateurs doivent être soumis aux marchés publics. Cet article aborde la question de l'achat d'électricité pour les besoins des bâtiments communaux et de l'éclairage public, hors activités sectorielles (transports publics et vente d'énergie).



**Gilles Robert-Nicoud**  
Avocat  
MCE Legal (Lausanne)

## Pourquoi ce changement ?

Dans le cadre de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les marchés publics du 15 avril 1994 (Accord sur les marchés publics (AMP) 1994), la Suisse avait fait inscrire une note interprétative dont il n'était pas clair si elle excluait ou non l'achat d'énergie de l'accord. Avec la révision de l'AMP de 2012, ratifié par la Suisse le 21 juin 2019, cette note a disparu. Il n'existe donc pas d'exception générale pour les achats d'énergie en matière de marchés publics.

## Les achats d'électricité sont-ils soumis aux marchés publics ?

La vente d'électricité est un contrat de fourniture qui est soumis aux marchés publics si l'acheteur est une commune et que la valeur seuil du marché est atteinte sans qu'il existe un motif d'exemption. En revanche, le contrat d'accès au réseau n'est pas soumis aux marchés publics du

fait du monopole des gestionnaires de réseaux (transport et distribution).

## Quelle part de la consommation est concernée ?

La notion de site de consommation est importante puisqu'elle ouvre ou non le droit de choisir le fournisseur d'électricité dans le respect éventuel des marchés publics. Pour chaque site consommant annuellement plus de 100 mégawattheures (MWh) (consommation annuelle des 12 mois précédant le dernier relevé), les communes peuvent librement choisir leur fournisseur d'électricité. En revanche, les sites dont la consommation est inférieure restent soumis au monopole de fourniture du gestionnaire de réseau de distribution (GRD).

Le site de consommation est le lieu d'activité d'un consommateur final qui constitue une unité économique et géographique et qui présente sa propre consommation annuelle effective, indépendamment du nombre de ses points d'injection et de soutirage. Pour la ComCo, il convient d'additionner la consommation des organismes juridiquement dépendants faisant partie de la même

unité économique, tels que plusieurs offices de l'administration centrale qui occupent différents bâtiments situés à proximité immédiate.

## Quelles sont les valeurs seuils ?

L'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP 2019) a été révisé le 15 novembre 2019. Les cantons y adhèrent progressivement et modifient leur législation en conséquence. Les nouvelles valeurs seuils pour les achats d'électricité pour les besoins des sites communaux éligibles seront de moins de CHF 150 000 pour les procédures de gré à gré, entre CHF 150 000 et CHF 250 000 pour les procédures sur invitation et de plus de CHF 250 000 pour les procédures ouvertes ou sélectives. Les accords internationaux sont applicables aux achats de plus de CHF 350 000.

## Comment se calcule la valeur du marché ?

En cas de contrat de durée indéterminée, la valeur du marché se calcule sur la base de la consommation annuelle du site éligible, multipliée par 4 (ou la consommation mensuelle multipliée par 48).



**Travaux forestiers**  
**Commerce de bois**  
**Travaux en propriété**

**Génie forestier**  
**Scierie mobile**  
**Vente de produit fini de sciage**

### Une commune peut-elle décider de demeurer dans l'approvisionnement de base?

La ComCo considère que les communes ne peuvent pas, pour les sites éligibles, renoncer à leur droit d'accès au réseau et doivent procéder à des appels d'offres soumis aux marchés publics.

### Des exemptions sont-elles possibles?

Des marchés publics peuvent être exemptés de tout appel d'offres s'ils sont adjugés:

- i) au sein d'une même entité adjudicatrice (*inhouse*)
- ii) entre une entité adjudicatrice et un soumissionnaire sur lequel elle exerce un contrôle identique à celui qu'elle exerce sur ses propres services et qui lui fournit l'essentiel de ses prestations (en principe 80% au minimum) (quasi *inhouse*)
- iii) entre entités adjudicatrices qui ne sont pas en concurrence avec des soumissionnaires privés (*in-state*).

La jurisprudence définira plus précisément le périmètre de ces exemptions, qui ne doivent pas fausser la concurrence.

### Qu'en est-il de l'achat en bourse?

Les achats effectués sur une bourse (marché de produits de base) peuvent être adjugés de gré à gré (avec publication de l'adjudication). Un accès à une

bourse de l'électricité (comme EEX) n'est pas réaliste pour une commune compte tenu des exigences réglementaires et des coûts élevés mais il existe en Suisse des plateformes de négoce de gré à gré (OTC). La jurisprudence devra déterminer dans quelle mesure ces plateformes sont assimilables à des bourses.

---

«La **ComCo considère** que les **communes** ne peuvent pas, pour les sites éligibles, **renoncer à leur droit** d'accès au réseau et doivent procéder à des **appels d'offres** soumis aux marchés publics.»

---

### Comment concilier marchés publics et volatilité des prix?

Le marché de la fourniture d'électricité se caractérise par une extrême volatilité des prix et l'impossibilité de définir précisément la consommation à l'avance.

Les communes peuvent couvrir tous leurs besoins au travers d'un seul contrat (*full supply*) ou procéder à des achats structurés (par tranches, par formules, etc.). L'instrument du contrat-cadre permet aux communes de retenir plusieurs fournisseurs dans le cadre d'une procédure de marchés publics, puis de conclure les contrats d'achat après une mise en concurrence uniquement de

ces fournisseurs, soit sans nouvel appel d'offres public. Le contrat-cadre ne doit pas excéder cinq ans. En suivant la jurisprudence européenne récente, l'appel d'offres en vue du contrat-cadre devrait indiquer un volume d'électricité maximal.

### Comment inclure des critères de durabilité?

La qualité de l'électricité est définie par des garanties d'origine. L'acquisition de ces garanties d'origine constitue soit un marché distinct soumis aux règles de la commande publique, soit des spécifications techniques (source de production par exemple) ou des critères d'adjudication de la fourniture d'électricité. Le choix de la qualité de l'énergie devrait faire l'objet d'une réflexion stratégique selon les objectifs poursuivis de développement durable. ■

**CLAUDE**  
**FAVRE** S.A.  
YVERDON 024 445 36 78  
VALLORBE 021 843 14 24  
LAUSANNE 021 653 60 60  
[www.claude-favre.ch](http://www.claude-favre.ch)  
**Spécialiste toitures & façades**

# Direction les Alpes

L'association Vaud Rando vous propose, dans ce numéro, une balade à effectuer l'été dans les Alpes.

## Chemin des pyramides de Gypse



environ  
**12 km**



**550 m** de  
dénivelé positif



**3h45**  
de marche



Altitude maximum:  
**1935 m**



Gedatlen © swisstopo  
Echelle 1:20.000  
200m

### Itinéraire

Cette balade estivale, à effectuer dès que le manteau neigeux a fondu et avant la venue des premières neiges automnales, vous invite à découvrir les pyramides de gypse – situées à proximité du Col de la Croix – qui sont une curiosité géologique d'origine karstique formée par l'érosion.

Le parcours, en boucle, peut s'effectuer indifféremment depuis Bretaye (accès par le train) ou depuis le Col de la Croix (accès par bus ou en voiture).

La randonnée offre une vue époustouflante sur les Alpes (Mont Blanc, Dents du Midi, Grand Muveran et Alpes vaudoises).

Le circuit fait le tour de l'arête de Chaux Ronde et révèle, outre les pyramides de gypse, le Lac des Chavonnes où il convient de faire une halte rafraîchissante, des chalets d'alpage aux toits en tavillons et le Col de la Croix (1776 m), ouvert à la circulation de fin mai à novembre, en fonction des conditions de neige.

Ce col est l'un des plus importants points de passage, au printemps et en automne, des oiseaux migrateurs à travers les Alpes. En toutes saisons, il n'est pas rare de voir voler des aigles royaux et les deux couples de gypaètes barbus qui ont élu domicile dans le massif des Diablerets.

En été, le col est un passage obligé des cyclistes et de nombreuses compétitions y font étape (tel que le Tour de France le 10 juillet 2022). Toutefois, dès





Lac des Chavannes. © Amoureux du monde

que l'on s'éloigne de la route, les cyclistes font place aux vaches, chamois et vous ne manquerez pas de vous faire siffler par les marmottes, qui manifestent ainsi leur admiration pour votre performance pédestre.

Retrouvez cet itinéraire (n°120) de manière plus détaillée sur [schweizmobil.ch](http://schweizmobil.ch).

## Historique

L'histoire de la route du Col de la Croix, pour comparer avec des projets de deux cantons voisins, est presque aussi agitée que la saga du tunnel du Rawyl et encore plus longue que la mise en œuvre du Léman Express. En effet, c'est déjà en décembre 1869 qu'un comité d'initiative provenant des cantons de Vaud et du Valais demande «la construction d'une route par le Col de la Croix, destinée à établir une communication entre la vallée d'Ormont-Dessus et la vallée de la Gryonne». Le Conseil fédéral informe qu'il a déjà ordonné la levée des plans nécessaires en 1863. Dès lors, on peut penser que l'idée avait déjà germé dans les années 1850. Le projet a été quelque

peu retardé par les incidences de la guerre de 1870-71. Il prévoyait deux départs parallèles: l'un de Gryon, l'autre de Chesières ou d'Arveves. Les deux grands conflits mondiaux retardèrent encore l'avancement de ce projet. Il reprit sérieusement grâce à l'obstination de Louis Anex, secrétaire-caissier du Syndicat des Améliorations foncières et de Georges Nicollier, ingénieur, auteur du projet et père de l'astronote suisse Claude Nicollier. Les travaux durèrent cinq ans pour les huit kilomètres du secteur d'Ollon et trois ans pour les 4.8 km d'Ormont-Dessus (Les Diablerets). Pour un projet qui fut à la base une route nationale, puis cantonale, ce sont aujourd'hui les communes d'Ollon et d'Ormont-Dessus qui assument seules les frais d'entretien de cette «nouvelle» route, inaugurée le 27 septembre 1971. En hiver, la route du Col de la Croix, fermée à la circulation, laisse place à une piste de luge du côté des Diablerets et à une piste de ski de fond sur le versant de Villars. ■

### Vaud Rando en quelques chiffres

#### 3750 kilomètres:

c'est la distance que représentent les itinéraires contrôlés et balisés par les chefs de région et baliseurs de Vaud Rando, sur mandat officiel du canton de Vaud.

**84:** nombre d'excursions accompagnées proposées aux membres en 2022 par le Club des marcheurs de Vaud Rando.

**6:** nombre de séjours, en Suisse et à l'étranger, centrés sur la randonnée, proposés en 2022.

#### 1 site internet: [vaud-rando.ch](http://vaud-rando.ch).

Sur le site, vous pouvez adhérer directement à l'association (et ainsi recevoir le programme des excursions et «bulletins») qui fonctionne, secrétariat et adjoint mis à part, sous le principe du bénévolat défrayé.

# SOPV/CDPV! De la communication au programme de législature

Incontournable, encensée comme décriée, jamais complète par définition, voire mensongère (tout court ou par omission), la communication est l'alpha et l'omega du genre humain; de son premier à son dernier souffle... Elle touche bien évidemment la police aussi, censée pouvoir répondre à toute demande, sensée ou non, quand on ne sait pas à qui s'adresser...



**Pascal Petter**  
Secrétaire général  
des Polices communales  
vaudoises

Les appels angoissés, colériques ou dramatiques (c'est selon...) aux centrales d'alarme, comme les interpellations de même nature mais de vive voix aux forces de l'ordre présentes sur le terrain, caractérisent notamment le «quotidien sécuritaire» d'une journée ordinaire. Du quidam annonçant le vol de son porte-monnaie à celui dénonçant l'outrecuidance d'une utilisation abusive d'une place de parc, s'ajoutent moult citoyennes et citoyens touchés dans leur santé et leur bien-être; des appels relatifs à leur sécurité au sens large. Et c'est là, en termes de prévention notamment, qu'il convient de dire ce que l'on fait, et bien sûr de faire ce que l'on dit.

Les faits marquants de l'actualité opérationnelle des Corps, les campagnes de sécurité routière, la lutte contre la cybercriminalité, voire toute autre forme de sensibilisation du public, passent bien sûr aussi par les réseaux sociaux; à l'instar du recrutement annuel de nouveaux aspirant-es (polcom-vd.ch), par exemple. Mais chaque police communale opère également, selon les

cas, par des canaux de communication plus classiques: affichage, annonces dans la presse locale ou régionale, en coordination le cas échéant avec la police cantonale (PolCant) et/ou d'autres corps communaux. Sur le plan politique, au niveau de la Conférence des Municipaux, Directeurs de police (CDPV), un plan d'action ou programme de législation est (re)défini tous les 5 ans... pour dire ce qu'il va (ou devrait) se passer, et faire en sorte que cela passe... au mieux.

## Couché sur le papier...

Le programme de législature 2021-2026 des Polices communales vaudoises (PolCom) vient ainsi d'être publié. Il se fonde notamment sur l'historique récent d'une crise sanitaire qui aura bouleversé le monde et la vie de ses habitant-es. Sur les plans privé, collectif et institutionnel, la pandémie a, en effet, joué un rôle d'accélérateur dans les relations entre PolCom et PolCant, favorisant une collaboration nouvelle, renforcée dès l'année 2020, permettant de développer et améliorer les modèles existants jusqu'alors, ceci tout en conservant à chacun son indépendance. Fondé sur les propositions des officiers PolCom (SOPV) réunis lors d'un séminaire dédié à la nouvelle législature, ce programme

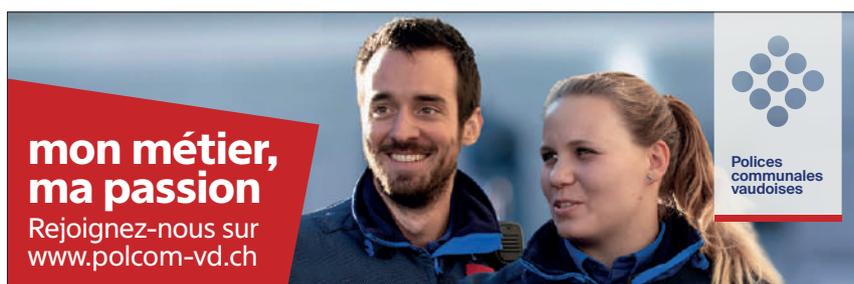
a été examiné par la Conférence des Directeurs de police afin d'en tirer une version que son comité, en symbiose avec les Commandants, a mise en forme dans la foulée.

## ... un programme pour trois lignes directrices

Les neuf corps des Polices communales tiennent à être acteurs des évolutions du monde sécuritaire vaudois. Ils ont ainsi déjà engagé, et continuent de le faire, des synergies avec le Canton pour plus d'efficacité et d'efficacités. Finalement, les PolCom rappellent qu'intérêts particuliers et généraux sont des intérêts partagés. En effet, favoriser l'évolution des polices vaudoises, sur un mode «gagnant-gagnant» est le leitmotiv de ce programme. Répondre aux attentes de la population de demain est par conséquent le fil rouge qui guide l'action policière d'aujourd'hui. Avec le concours de toutes et tous.

## Et une condition cadre, la facture policière!

Née de l'OPV (Organisation policière vaudoise) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la répartition de la facture policière, incluant un effet péréquatif sur son calcul, n'est plus défendable. L'accroissement



La nouvelle campagne de recrutement des aspirantes et aspirants est lancée sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram (Polices communales vaudoises) ainsi que sur le site [www.polcom-vd.ch](http://www.polcom-vd.ch).

de la population urbaine, les disparités fiscales entre communes et l'évolution de la société en général plaident en faveur d'une redéfinition de la répartition des charges de la sécurité publique. Cela

a été constaté en lien avec la facture de la cohésion sociale et implique, sans nul doute, également une nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV). Ce vaste chantier est en cours.

Le programme de législature en fait abstraction pour l'heure afin de favoriser, au-delà de considérations purement financières, la vision de la police de demain. ■

Issu des communales de 2021, après un ultime changement en ce début d'année, le comité 2022 de la **Conférence des Directrices et Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV)** se compose de neuf membres représentant chacun l'un des corps ou région PolCom, outre la capitale vaudoise avec sa police municipale.



De gauche à droite: Laurent Pellegrino (Police Région Morges), Christian Weiler (Police Nord vaudois), Roxane Faraut (Police Nyon Région), Jean-Marc Chevallaz, président CDPV (Police Est lausannois), Pierre-Antoine Hildbrand, vice-président (Police municipale de Lausanne), Diane Morattel (Police du Chablais vaudois), Jean-François Clément (Police Ouest lausannois) et Pascal Petter, secrétaire général. Ne sont pas sur la photo, Bernard Degex (Police Riviera) et Patrick Sutter (Police Lavaux). © Ville de Pully - Communication

A thick black arrow points from the left towards the title.

## LES AVANTAGES DE PERMIZ

- Structure uniformisée des procédures de demandes d'autorisations de construire.
- Utilisation en ligne et mobile, optimisée pour une utilité tout terrain.
- Aperçu et export de l'état d'avancement des dossiers.
- Service rapide et Hotline personnalisée.
- Techniciens également qualifiés dans le domaine de la Police des constructions.
- Conformité aux recommandations n°7 & 8 du guide des bonnes pratiques de la Cour des Comptes de septembre 2021 sur l'octroi des permis de construire et des permis d'habiter en zone à bâtir.

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

PermiZ permet aux administrations communales de gérer et de suivre l'ensemble des demandes d'autorisations en matière de police des constructions de manière continue et permanente.

## FIABILITÉ

Basé et conçu comme un service web, PermiZ offre une accessibilité à vos dossiers en tout temps avec un niveau de sécurité élevé.

PermiZ donne un accès spécifique aux différents intervenants selon l'état d'avancement des procédures. Cela leur permet de compléter les dossiers selon leurs mandats.

Il permet de consulter ou de compléter chaque dossier depuis votre bureau ou directement depuis le chantier. Ces informations sont mises à jour en temps réel.

[WWW.PERMIZ.CH](http://WWW.PERMIZ.CH)

 **swiss made software**

LIA Innovations sàrl  
Route de Morat 3  
1595 Faoug (VD)  
info@lia-innovations.ch  
T: + 41 (0)26 565 565 8

# ACVBC! Prêt-es pour l'aventure le 16 septembre 2022?

L'Association cantonale vaudoise des boursiers communaux (ACVBC), en collaboration avec la Ville d'Yverdon-les-Bains, vous attend nombreuses et nombreux le 16 septembre prochain à l'occasion de sa 77<sup>e</sup> assemblée générale, une assemblée – et une journée – comme vous n'en aurez jamais vue, sur le thème «Que l'aventure commence»!



**Fabrice Weber**  
Chef du Service des finances,  
de l'économie, de l'informatique  
et du SIT à Yverdon-les-Bains

Tout le monde pourra y participer mais à la fin il n'en restera qu'un! Voilà qui annonce la couleur de cette journée d'exception!

Au programme de cet événement dédié aux boursières et boursiers vaudoises? Des surprises, des spectacles, des épreuves et de nombreuses animations! Un remake de «Koh-Lanta» auquel prendra part un véritable aventurier ayant participé à la 18<sup>e</sup> saison de l'émission en 2017. Il nous livrera même quelques histoires croustillantes...

Ces festivités auront lieu sur l'entier du parc des Rives, dès la fin de la partie protocolaire qui se tiendra le matin. Préparez-vous! La journée sera longue, sans compter le gala du soir dans une ambiance de fête. Il est conseillé de prendre deux tenues pour la journée: une dé-



Totem en bois reçu par M. Fabrice Weber à l'occasion d'un anniversaire.

Rendez-vous pour l'AG des boursières communales le 16 septembre, pour 16h d'aventure (de 8h à minuit), à Yverdon-les-Bains (La Marive)!

contractée et une sportive. Des loges pour les aventuriers-ières que vous êtes seront à disposition pour se changer, se doucher, se maquiller, etc.

Le Service des finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains vous invite à venir vivre cette expérience unique et hors du commun! Les invitations seront envoyées fin mai mais n'attendez pas pour d'ores et déjà réserver la date dans votre agenda.

Nul besoin d'être sportif-ve, seul votre sourire est nécessaire, pour participer à cette belle journée. Que l'aventure commence! ■

## Accès & Elévaticque SA



1023 Crissier  
Tél. 021 711 77 77  
[www.elevaticque.ch](http://www.elevaticque.ch)



**EHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES**

# AVDCH! Préposé·e au contrôle des habitants: responsable du registre communal des habitants



**Barbara Kammermann**  
Préposée itinérante  
et membre du comité  
de l'AVDCH

La Loi cantonale sur le contrôle des habitants (LCH) indique que le contrôle des habitants des communes (CdH) fournit aux administrations les informations dont elles ont besoin en matière d'identité, d'état civil, d'adresse (y compris postale) et de dates d'arrivée et de départ des personnes résidant plus de trois mois sur le territoire communal, qu'il s'agisse de ressortissant·es suisses ou étrangers. Les préposés·es au CdH sont responsables de garantir la collecte et la diffusion des données du registre communal des habitants dans le strict respect de la protection des données personnelles.

Les dispositions légales et réglementaires entourant la gestion et l'utilisation du registre communal des habitants fixent également les responsabilités, les droits et les devoirs qui s'y rapportent.

L'article 1 de la LCH stipule que le contrôle des habitants des communes fournit aux administrations publiques qui en ont le besoin dans l'accomplissement de leurs tâches les renseignements gérés dans son registre en vertu de la présente loi. Cette même loi énumère de

manière exhaustive les données figurant dans le registre des habitants.

Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant que les registres communaux des habitants doivent être assimilés à des annuaires publics et que chacun·e, étant de près ou de loin en lien avec l'Etat, y ait accès.

En effet, partant du principe que les données enregistrées dans un registre communal des habitants sont personnelles, de surcroît sensibles, elles doivent être traitées avec la plus grande prudence et vigilance.

La Loi vaudoise sur la protection des données stipule, entre autres, qu'elle vise à protéger les personnes contre l'utilisation abusive des données personnelles les concernant et que les données ne doivent être traitées que dans le but indiqué lors de leur collecte, tel qu'il ressort de la loi ou de l'accomplissement de la tâche publique concernée.

Le 30 octobre 2015, la Cour des comptes du canton de Vaud éditait son rapport n°33 intitulé «Audit du contrôle des habitants dans le canton de Vaud». En 2016, le guide pratique «La protection des données s'invite au contrôle des habitants» sortait, fruit d'une collaboration active entre le Service de la population (SPOP), le Bureau de la Préposée cantonale à la protection des données et à l'in-

formation (PPDI), l'Association vaudoise des contrôles des habitants (AVDCH) et l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC).

Dans ce guide, on peut lire, entre autres, que:

- tout contrôle des habitants est responsable du traitement des données au sens de la Loi sur la protection des données;
- le-la préposé·e représente le contrôle des habitants;
- la qualité de responsable du traitement implique de veiller au respect de la législation cantonale en matière de protection des données personnelles dans le cadre de son activité administrative;
- le-la responsable du traitement doit assurer la confidentialité, l'exactitude, la sécurité et l'accès aux données du contrôle des habitants;
- tout·e collaborateur·trice qui viole son devoir de discrétion encourt des sanctions civiles et pénales, même après la fin des rapports de travail;
- le contrôle des habitants reste responsable des actions de son sous-traitant (en sus de ce dernier);
- en tous les cas, le contrôle des habitants reste responsable de la sécurité des données qu'il transmet.



**GROUPE  
Kunzli**  
Assainissement lémanique

## AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963  
0800 107 000 | groupe-kunzli.ch



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

Pour rappel, la fonction de préposé-e au contrôle des habitants répond à la spécificité suivante:

- **Autorité d'engagement:** la Municipalité, responsable du fonctionnement optimal du bureau du contrôle des habitants.
- **Autorité de surveillance:** le Service de la population du canton de Vaud, responsable d'émettre des directives.

Nous pouvons relever que ces relations hiérarchiques définies dans une loi rédigée il y a presque quarante ans sont aujourd'hui plutôt orientées vers des collaborations tout en ayant aussi pour objectif de garantir le respect de l'application des bases légales.

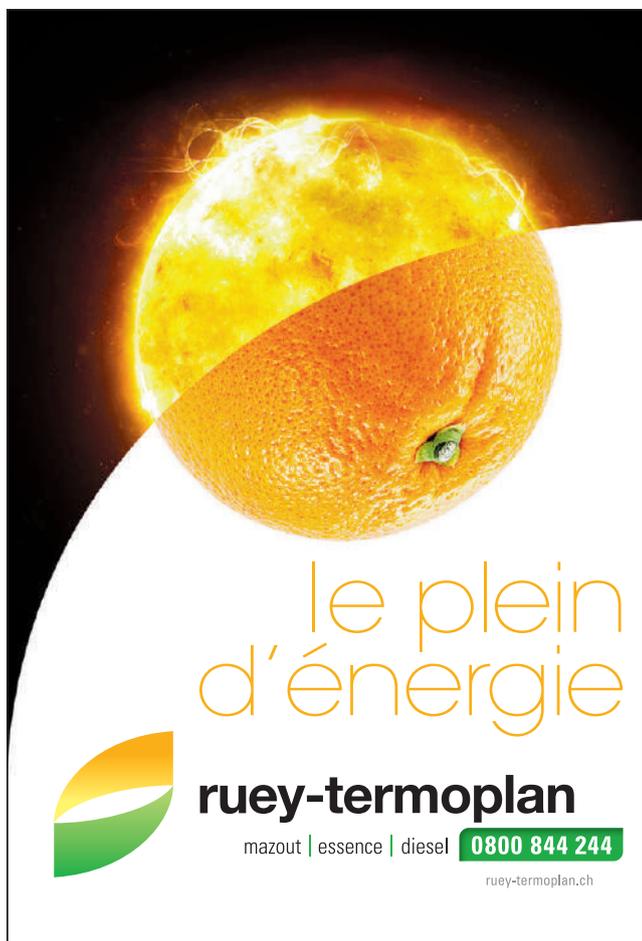
Enfin, il est utile de rappeler qu'un fournisseur informatique ou toute autre entité administrative ne peut modifier une donnée dans le registre communal des habitants sans l'accord préalable du/de la préposé-e.

Le-la préposé-e au contrôle des habitants est responsable non seulement du contenu et de la tenue du registre communal des habitants mais également de la diffusion des données qu'il contient. Le traitement formel des demandes de renseignements est précisément décrit dans le guide pratique «La protection des données s'invite au contrôle des habitants».

En conclusion, lorsque le-la préposé-e au contrôle des habitants répond

négativement à une demande de renseignement ou à une demande d'accès aux données du registre communal, c'est qu'il-elle a examiné attentivement la demande et qu'il-elle ne peut pas y donner une suite positive parce que les conditions requises ne sont pas remplies. ■

- Loi sur le contrôle des habitants: [prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil](http://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil)
- Loi sur la protection des données: [prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil](http://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil)
- Rapport n°33 du 30 octobre 2015 de la Cour des comptes du canton de Vaud: [vd.ch/toutes-les-autorites/cour-des-comptes/recherche-dans-les-publications-de-la-cour-des-comptes/news/10194-rapport-n-33-audit-du-contrôle-des-habitants-dans-le-canton-de-vaud/](http://vd.ch/toutes-les-autorites/cour-des-comptes/recherche-dans-les-publications-de-la-cour-des-comptes/news/10194-rapport-n-33-audit-du-contrôle-des-habitants-dans-le-canton-de-vaud/)
- Guide pratique «La protection des données s'invite au contrôle des habitants»: [vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/etat\\_droit/protection\\_des\\_donnees\\_et\\_transparence/fichier\\_pdf/Guide\\_la\\_protection\\_des\\_donn%C3%A9es\\_s'invite\\_au\\_contr%C3%B4le\\_des\\_habitants\\_27novembre2017.pdf](http://vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/etat_droit/protection_des_donnees_et_transparence/fichier_pdf/Guide_la_protection_des_donn%C3%A9es_s'invite_au_contr%C3%B4le_des_habitants_27novembre2017.pdf)
- Harmonisation des registres: [vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/administration-generale/contrôle-des-habitants/harmonisation-des-registres-lhr/](http://vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/administration-generale/contrôle-des-habitants/harmonisation-des-registres-lhr/)



le plein d'énergie

**ruey-termoplan**  
mazout | essence | diesel **0800 844 244**  
[ruey-termoplan.ch](http://ruey-termoplan.ch)



**Prime**  
technologies

98,7% de retour client positif\*

notre motivation ?  
votre satisfaction !

Prime Technologies SA  
intégrateur de solutions communales innosolv (nest/is-e) & ProConcept ERP depuis 2004

\*source : support.primetechnologies.ch basé sur >1'400 évaluations en 2021

# ASCCGV! Une association jeune et dynamique!

Témoin de la diversité des questionnements des secrétaires des Conseils communaux et généraux, le fil du forum sur le site internet de l'ASCCGV donne un aperçu condensé et rapide du soutien de l'association à ses membres.



**Anne Devaux**  
Chargée de communication  
rattachée au comité  
de l'ASCCGV

Fondée en 2014 pour répondre à un vide qui maintenait les secrétaires dans l'isolement de l'exercice de leur fonction, l'association des secrétaires des Conseils communaux et généraux vaudois (ASCCGV) a su créer le lien nécessaire pour les en sortir. Sur les 300 communes vaudoises recensées au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

142 sont adhérentes de l'ASCCGV, offrant ainsi la possibilité à leur secrétaire de Conseil communal ou général de bénéficier des formations, documentations, informations et bonnes pratiques mises à disposition par l'association. Le rôle des secrétaires est tout autant institutionnel que relationnel. Au quotidien, leur travail est à géométrie variable. Ils-elles sont sur le pont, que les rouages du Conseil, de l'Exécutif et de l'administration communale soient huilés ou grippés, souples ou rigides.

## Augmenter les compétences

Huit ans après la création de l'ASCCGV, les secrétaires travaillent toujours chacune dans leur coin. Cependant, grâce à l'association, ils-elles n'ont plus de raison de se sentir seules.

L'association est un lieu d'échanges, via le forum du site internet ou lors des formations que nous avons eu le bonheur de retrouver en présentiel. Ces interactions participent à l'uniformisation des bonnes pratiques, favorisant l'évolution d'habitudes communales ancrées dans le passé.

**Machines-Services - Bernard Thonney**



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Vélocoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machineservices.com

Pour votre publicité dans



**urbanic**  
Régie publicitaire

Avenue Edouard-Dapples 54,  
1006 Lausanne  
info@urbanic.ch  
Tél. 079 278 05 94

**LA MAGIE DU BOIS!**



► Six sociétés, une même identité pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet

**VOLET**  
CHARPENTIER / BATISSEUR  
T. 021 926 85 85  
St-Légier

**La CROIX**  
CHARPENTIER / BATISSEUR  
T. 021 926 85 95  
Mts-Pully

**KURTH**  
CHARPENTIER / BATISSEUR  
T. 024 486 85 85  
Orbe

**JOTTERAND**  
CHARPENTIER / BATISSEUR  
T. 021 637 85 85  
Rolle

**PORCHET**  
MENUISIER / CREATEUR  
T. 021 908 06 80  
Maracon

**VOLPROD**  
CENTRE DE TABLE / ASSEMBLAGE S.R.L.  
T. 024 420 78 85  
Aigle

[www.groupe-volet.ch](http://www.groupe-volet.ch)

CHARPENTE · COUVERTURE · FERBLANTERIE · TERRASSE · ESCALIER  
MENUISERIE · FENÊTRE · AGENCEMENT · PLAFOND · TONNEAUX

L'arsenal législatif et réglementaire, les mentalités, la digitalisation changent les repères et les façons de travailler ensemble. En organisant des formations initiales et ponctuelles, par exemple pour le dépouillement des dernières élections cantonales et l'utilisation du logiciel Votelec en collaboration avec la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, l'ASCCGV augmente les compétences des secrétaires de Conseil dans tout le canton.

### Consolider les savoirs

Mettre en lumière le rôle des secrétaires et les conforter dans leur légitimité n'est pas du luxe. En effet, les témoignages de situations tendues, de nœuds relationnels qui péjorent leurs conditions de travail, ne sont pas si rares. L'environnement doit être propice à l'apprentissage nécessaire pour s'acquitter des tâches du secrétariat dans toute leur diversité. L'association est aussi là pour mettre les expériences personnelles des uns au service des autres. Elle facilite la circulation des savoir-faire et des savoir-être pour occuper le poste de secrétaire avec efficacité. La mise à disposition des ressources est précieuse, que ce soit pour la rédaction du procès-verbal, l'organisation des archives, la préparation des votations, les jetons de présence...

### Renforcer les liens

La courbe ascendante du nombre des adhésions souligne la vitalité de l'ASCCGV. Cette année, l'association se concentrera sur son site internet, pour augmenter la richesse de ses contenus et le confort de son utilisation. En 2023, deux gros projets sont déjà sur la table: finaliser le pool



Le comité de l'ASCCGV, avec, de gauche à droite: Fanny Gantin (Etoy), Sylvie Grognoz (Echallens), Carole Dind (Vevey et La Tour-de-Peilz), Danielle Menoud (Chavannes-près-Renens), Fabienne Gheza (Epalinges), Florian Magnin (Gimel) et Céline Morier (Montreux).

de secrétaires pour des remplacements de dernière minute et mettre en place un système de parrainage des secrétaires membres vers celles qui souhaiteraient nous rejoindre. ■

**Site internet:** [asccgv.ch](http://asccgv.ch)

**Président:** Florian Magnin  
[presidence@asccgv.ch](mailto:presidence@asccgv.ch)

**Secrétaire:** Danielle Menoud  
[secretariat@asccgv.ch](mailto:secretariat@asccgv.ch)

**Trésorière:** Fanny Gantin  
[info@asccgv.ch](mailto:info@asccgv.ch)

# ACVBC/AVDCH/AVSM! Révision de la Loi sur les communes

Mi-janvier dernier, le Département des institutions et du territoire (DIT) du Canton de Vaud lançait une consultation préalable à la révision de la Loi sur les communes (LC).

**Jean-François Niklaus**, Président de l'ACVBC  
**Barbara Kammermann**, Préposée itinérante et membre du comité de l'AVDCH  
**Anne Rizzoli**, Secrétaire municipale adjointe à Yverdon-les-Bains et  
**Giancarlo Stella**, Secrétaire municipal à Morges, membres du comité de l'AVSM et du groupe de travail de l'AVSM

Le but? Connaître les principaux problèmes de terrain que posent l'actuelle loi (et le Règlement sur la comptabilité des communes en ce qui concerne les finances communales) aux autorités communales, ceci afin de définir avec précision les thématiques qui feront l'objet d'une réflexion approfondie durant les travaux de révision.

A ce titre, le Canton a donné l'opportunité aux associations faïtières et de professionnels communaux de faire part des évolutions qu'elles souhaiteraient voir intégrées dans le processus de réflexion qui aboutira à la refonte de la loi. Trois de ces associations, membres du comité de rédaction du magazine, nous font part dans cet article de leurs positions vis-à-vis de cette dernière.

A noter que, une fois les travaux réalisés, une consultation à large échelle sera organisée sur la base d'un projet de loi concret afin que chacune puisse prendre position sur les solutions apportées.

## Association cantonale vaudoise des boursiers communaux (ACVBC)

Le lendemain de la mise en consultation, le comité de l'ACVBC s'est prononcé et a immédiatement rappelé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) tous les points abordés ces dernières années à ce sujet, premièrement par le biais de l'assemblée générale de l'ACVBC en 2015, puis par la participation de deux membres du comité au premier groupe de travail ayant déjà longuement débattu de la future révision du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) en 2019 – devant normalement s'intituler «Loi sur les finances communales» lors de sa refonte.

En effet, en 2015 déjà, l'ACVBC avait transmis une demande de prise en compte d'une modification de l'article 67, alinéa 1 de la LC, afin d'intégrer la reconnaissance officielle de la signature du/de la boursier-ère communal-e (au même titre que celle du/de la secrétaire municipal-e), notamment pour les signatures de tous les documents utiles relatifs aux finances communales, faisant suite à une décision de l'assemblée générale de l'ACVBC datant du 24 avril 2015.

De plus, dans le cadre du groupe de travail (GT) oeuvrant sur la révision

de l'actuel RCCom, un autre aspect avait également été abordé pour une clarification de la fonction de boursier communal, avec l'élaboration et l'intégration d'une liste non exhaustive des tâches principales relevant de la fonction, ainsi que d'éventuellement prendre en compte une modification du titre même de «boursier communal», plus réellement au goût du jour, qui pourrait plutôt être revu et remplacé par «responsable des finances communales». Cette nouvelle dénomination pourrait être intégrée à la révision de la LC, sans nécessairement mentionner tous les détails des tâches de la fonction listés dans le cadre du GT précité, relevant plutôt de la révision du RCCom.

## Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers (AVDCH)

### Reconnaissance de la fonction de préposé-e au contrôle des habitants

L'AVDCH souhaite que le terme «responsable du service des habitants» figure dans la LC et soit associé aux fonctions de «secrétaire municipal-e» et «boursier-ère communal-e» (dans l'art. 49 al. 2 par exemple). Précisons que le terme



**Abattage - Façonnage  
 Elagage - Débardage  
 Vente et sciage de bois de feu**

1073 Savigny  
 Tél. 021 784 11 59  
[www.metrauxsarl.com](http://www.metrauxsarl.com)

ENTREPRISE FORESTIÈRE S.à.r.l.

utilisé pour désigner le préposé ou responsable de l'office de la population ou du contrôle des habitants devra être en adéquation avec celui qui a été choisi dans le cadre de la révision de la Loi sur le contrôle des habitants (LCH). A relever d'ailleurs que le terme «contrôle des habitants», même si reconnu aisément de tous, n'est plus vraiment en adéquation avec notre époque ni avec les tâches des bureaux qui ont passablement évolué depuis quarante ans. Il est actuellement préféré celui «d'office de la population» ou «service des habitants».

### Protection des données

Les communes doivent veiller à ce que la protection des données soit appliquée. Or, dans la loi actuelle, rien ne fait référence à l'accès aux données ou n'indique qui est le responsable du traitement des données sous l'angle de la protection des données. Une mention y relative pourrait être ajoutée.

### Autorité employeur

L'AVDCH constate également qu'il manque un chapitre qui pourrait s'intituler «autorité employeur». Il s'agirait de donner un cadre plus ou moins contraignant, qui préciserait le rôle de la Municipalité en tant qu'employeur et qui fixerait ses responsabilités ainsi que celles des uns et des autres. Quel cadre? Quelle organisation? Quelles responsabilités? Quelles compétences (formation) pour tels postes? Obligation de constituer un organigramme? Obligation ou recommandation d'intégrer les associations du métier dans la boucle? En effet, nous constatons que le nombre de communes en crise, qui doivent être auditées, est en constante augmentation et qu'il n'y a rien dans la LC qui pourrait régler les soucis des collaborateurs-trices qui ne savent pas vers qui se tourner en cas de problèmes. Le rôle des organes de surveillance questionne, sans pour autant qu'il faille porter atteinte à l'autonomie com-

munale, ni à la relative indépendance des services des habitants. Faudrait-il un règlement d'application de ladite loi afin de traiter ce sujet?

### Articles de la loi

Quelques précisions / modifications devraient être apportées aux articles suivants:

- Art. 43 al. 1 chiffre 7: enlever: «... la délivrance des actes d'origine...»
- Art. 77 al. 1: «Lorsqu'une infraction, commise sur le territoire de la commune et poursuivie d'office, vient à sa connaissance, le syndic est tenu de la signaler immédiatement au Ministère public.» Il serait souhaitable que cet article soit complété, afin d'être en adéquation avec l'article 41 al. 1 de la loi d'application dans le canton de Vaud de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), qui stipule: «Devoir de dénoncer – Lorsqu'une infraction à la LEI vient à leur connaissance, le syndic et les préposés aux bureaux communaux de contrôle des habitants sont tenus de la signaler au Ministère public conformément à l'article 77 de la Loi sur les communes».
- Art. 91 al. 1: après le secrétaire municipal, le boursier: rajouter: le responsable du service des habitants.

L'AVDCH se réjouit de participer à la procédure de consultation officielle qui lui permettra encore d'affiner ses remarques et propositions. En effet, bon nombre de sujets transversaux pourraient être remis sur le métier.

### Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM)

S'appuyant sur un groupe de travail de 15 communes de taille et de réalités différentes, l'AVSM a formulé des réflexions sur les problèmes que pose le cadre légal actuel dans son application quotidienne. Voici ci-dessous les points principaux:

### Rôle et fonction des secrétaires municipaux-ales

Si le-la secrétaire municipal-e a un rôle de conseil à la Municipalité, il-elle est aussi actif-ve dans le pilotage de l'administration, en tant que facilitateur-trice et coordinateur-trice. Ce rôle devrait être mentionné dans la nouvelle loi.

### Rôle et fonction des élu-es

Dans certaines communes, les membres de la Municipalité jouent le rôle de chef de service. Il conviendrait de clarifier les responsabilités des uns et des autres.

### Ombudsman

Il serait utile que les communes puissent disposer d'une entité nommée, neutre, sous la forme d'un ombudsman. En effet, le-la secrétaire est parfois en conflit avec sa Municipalité et doit néanmoins être protégé-e, particulièrement lorsque le conflit découle du fait qu'il-elle entend faire respecter le cadre légal de son action à la Municipalité.

### Digitalisation et cybersécurité

Il nous semble important d'adapter la LC aux usages en matière de technologie numérique. Concernant les outils numériques, il s'agirait d'éviter une multiplication de solutions incompatibles entre elles et de favoriser la mutualisation.

### Relations entre communes et associations communales

L'AVSM propose de réduire et de clarifier le type et le nombre de modes de collaborations. Le contrôle démocratique par les communes, en particulier les législatifs, est souvent faible et insatisfaisant. Le processus de modification des statuts est très complexe. Sa simplification devrait être envisagée.

Pour conclure, l'AVSM appelle de ses vœux une information régulière du Canton sur l'état d'avancement du projet de révision. ■

Label  
**100%**  
**pro**

**Gage  
de qualité  
des pros du  
nettoyage**

[www.labelpro.ch](http://www.labelpro.ch)



# Vaud du ciel



Cette rubrique présente le projet «Vaud du ciel» ([vaud-du-ciel.ch](http://vaud-du-ciel.ch)) de Jean-Michel Zellweger, qui réunit, en trois tomes, des photos historiques et plus récentes du territoire vaudois afin de montrer l'évolution à travers les années.

## 1954



### Ville de Lausanne

Il s'agit du quartier de Chailly / Roveréaz, lequel représente 5% de la surface lausannoise et regroupe 7% de la population de la cité, 2% de l'emploi et 6% du parc des logements (cf. site internet de la Ville). En bas à gauche de la photo datant de 1954, on distingue la fondation La Rozavère, EMS rendu célèbre suite au spectacle «Mais taisez-vous!» de François Silvant, humoriste et comédien vaudois, qui l'avait renommé «Rosablanc» pour l'occasion. Au milieu à droite des deux photos se dresse la fondation Eben-Hézer qui accompagne, depuis 1899, des personnes vivant avec un handicap ou en perte d'autonomie.



## 2017

# Agenda UCV

<p><b>COMITÉ DE L'UCV</b></p> <p><b>Vendredi 10 juin</b> 18h00 Chavornay</p> <p><b>Mardi 21 juin</b> 12h00 Lausanne</p> <p><b>Mercredi 17 août</b> 7h30 Savigny</p>	<p><b>CONSEIL DES 50</b></p> <p><b>Jeudi 16 juin</b> 14h00 Oron</p>	<p><b>GROUPE DES VILLES</b></p> <p><b>Mardi 6 septembre</b> 7h30 Lausanne</p>	<p><b>GROUPE BOURGS ET VILLAGES</b></p> <p><b>Mercredi 7 septembre</b> 14h00 Villarzel</p>	<p><b>AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES</b></p> <p><b>Samedi 11 juin</b> Chavornay</p>
---	---	---	--	---

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur [ucv.ch/agenda](https://ucv.ch/agenda)

# Agenda associations

<p><b>AVSM</b></p> <p><b>Vendredi 7 octobre</b> Assemblée générale Bex</p>	<p><b>AVDCH</b></p> <p><b>Vendredi 4 novembre</b> Assemblée générale Grandson</p>	<p><b>ACVBC</b></p> <p><b>Vendredi 16 septembre</b> Assemblée générale Yverdon-les-Bains</p>	<p><b>ASCCGV</b></p> <p><b>Mercredi 28 septembre</b> Assemblée générale Lieu à définir</p>	<p><b>AVIATCO</b></p> <p><b>Vendredi 30 septembre</b> Journée technique La Sarraz</p>	<p><b>SOPV</b></p> <p><b>Vendredi 24 juin</b> Assemblée générale Lieu à définir</p>	<p><b>CDPV</b></p> <p><b>Vendredi 17 juin</b> Assemblée générale Lieu à définir</p>
--	---	--	--	---	---	---

## Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élu-es, cadres et employé-es communaux sur [ucv.ch/formations](https://ucv.ch/formations)

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via [conseils@ucv.ch](mailto:conseils@ucv.ch) ou au **021 557 81 30**.

### Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale*.

Disponible sur [ucv.ch/manuel](https://ucv.ch/manuel)



### UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



### L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

[linkedin.com/company/ucv](https://linkedin.com/company/ucv)



# LIAUDET PIAL RÉHABILITATION

## RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



AVANT

APRÈS




Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** [www.liaudet-pial.ch](http://www.liaudet-pial.ch)



CAVE DE LA CRAUSAZ  
FÉCHY



**Offre spéciale carton de dégustation**

**5 x 70 cl.**  
**Cave de la Crausaz Féchy**  
 Féchy AOC La Côte CHF 42.00

**5 x 70 cl.**  
**Cave de la Crausaz rouge**  
 Les Bourrons, assemblage CHF 42.00

**5 x 70 cl.**  
**Rosé La Crausaline**  
 Pinot Noir CHF 44.50

---

**Prix du carton** **CHF128.50**

---

**Je commande \_\_\_\_\_ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 128.50 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

NP/lieu : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Bettems frères S.A.**  
 Chemin de la Crausaz 3  
 1173 Féchy  
 021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
 Ouvert du lundi au samedi

---

Cave de la Crausaz  
 Féchy AOC La Côte  
 CHF 8.40 la bouteille

# Construction

En Cojonnex



- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

**Un savoir-faire construit  
par plusieurs générations**

Visionnez le film  
du 100<sup>e</sup> anniversaire  
de la SCHL!



100<sup>e</sup>  
**SCHL**  
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
D'HABITATION LAUSANNE

[www.schl.ch](http://www.schl.ch)